



Etat des lieux du système agricole et alimentaire du PAiT



Le PAiT et ses partenaires

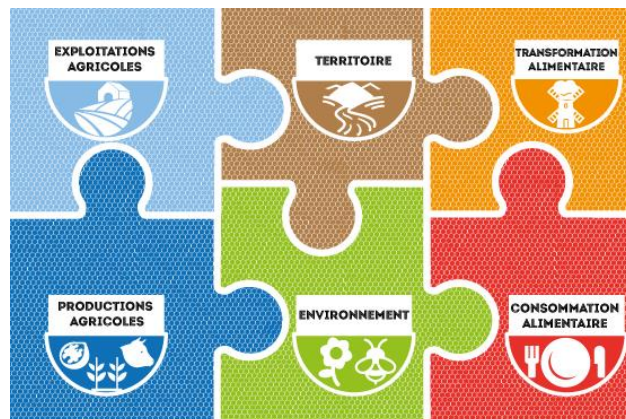
Les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont des démarches volontaires qui rassemblent des acteurs souhaitant travailler sur la question de l'alimentation sur un territoire.



La construction du Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT) de la grande région grenobloise est une étape dans la coopération entre territoires depuis de nombreuses années. Cette démarche traduit une véritable volonté politique de contribuer à améliorer le système agricole et alimentaire territorial.

5 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), 1 ville, 3 espaces naturels dont 2 parcs naturels régionaux (PNR): 335 Communes, 5800 km²

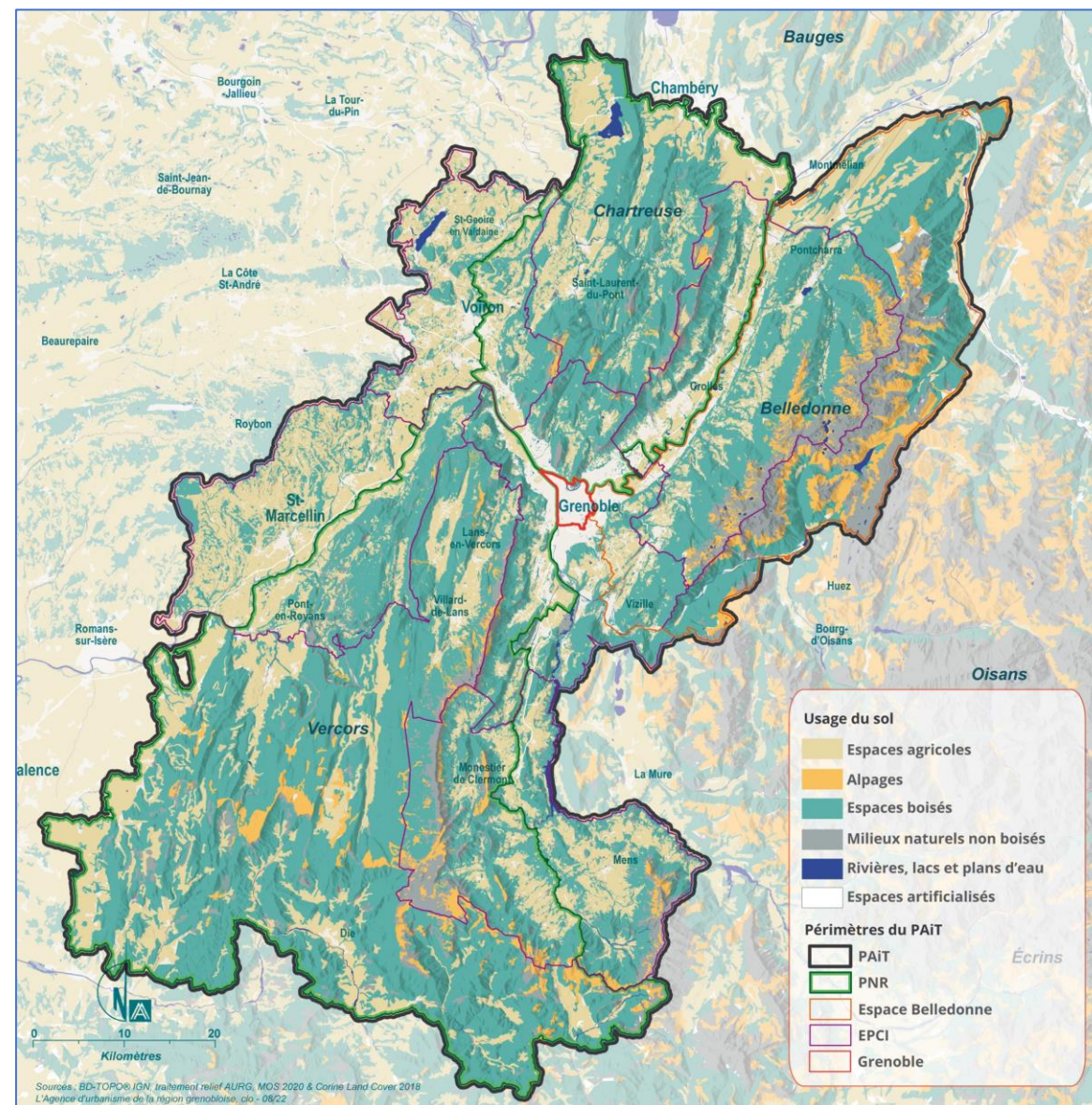
Introduction



Ce document constitue la synthèse des travaux menés en 2021 et 2022 pour rassembler et compléter les informations appropriées à la bonne compréhension du système agricole et alimentaire de l'aire grenobloise.

Pour approcher ce système, six entrées sont proposées : Exploitations agricoles, productions agricoles, territoire, environnement, transformation alimentaire, et consommation alimentaire. Elles constituent les pièces du puzzle.

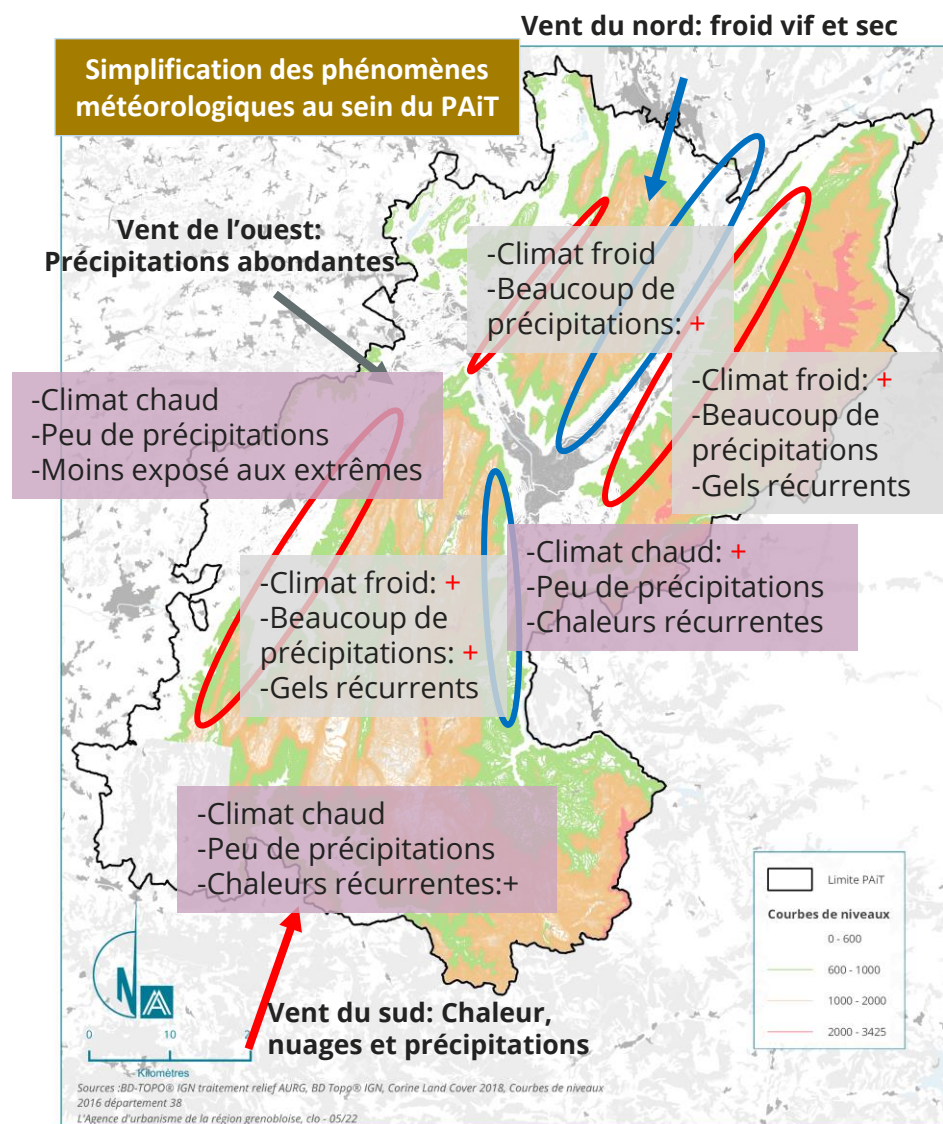
Il n'y a pas d'ordre de lecture, que vous préférez les coins ou les bords, **à vous de jouer !**





Des espaces contrastés façonnent une agriculture diversifiée

Un climat contrasté



L'espace géographique du PAiT est constitué de montagnes, plaines, vallées et plateaux. Il offre alors une **géographie très singulière et diversifiée**. Du fait de ce relief contrasté, le **climat est globalement continental** avec des **influences montagnardes**, mais également **océaniques et méditerranéennes**. Les contrastes sont forts entre un hiver froid et un été chaud.

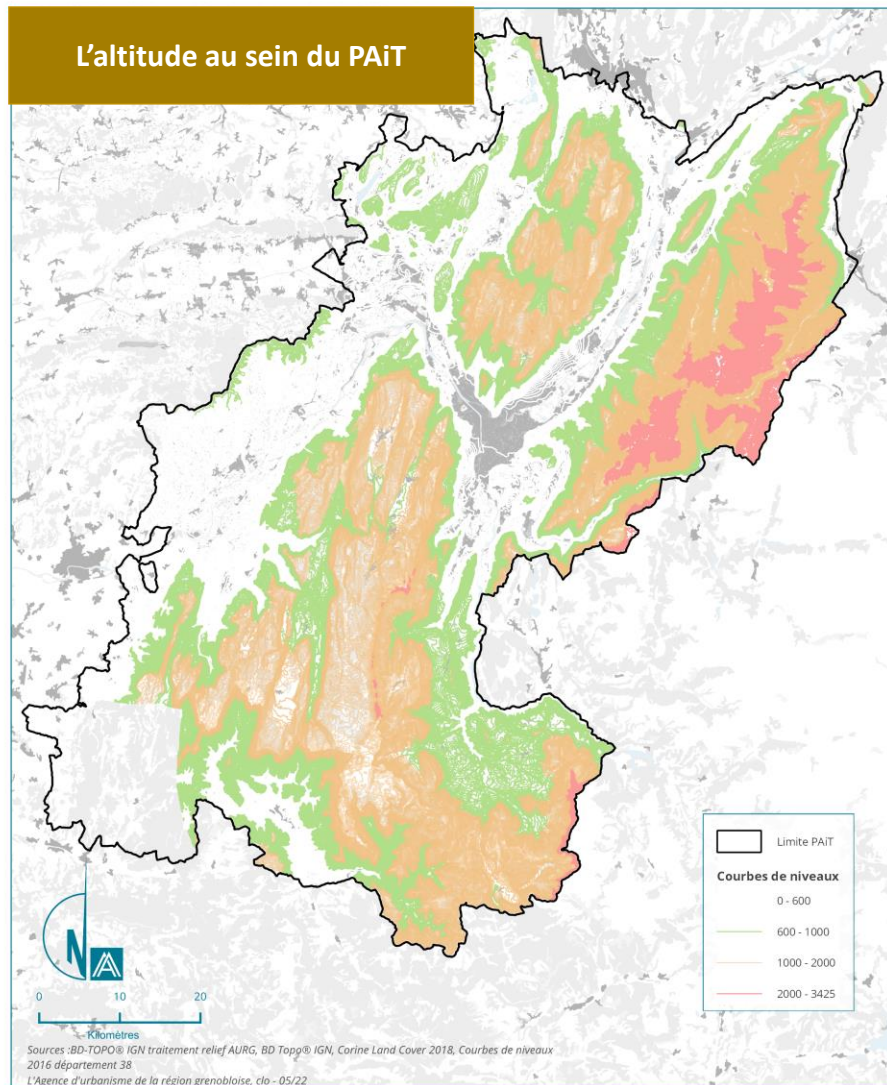
L'**altitude conditionne** en partie la **température et la pluviométrie** mais **deux autres éléments** vont conditionner le climat à une même altitude : **l'orientation et l'exposition aux vents**. À altitude égale, un versant sud (adret) est plus chaud qu'un versant nord (ubac). De même un vent du nord apporte un froid vif et sec alors que le vent du Sud souffle en rafales et apporte chaleur, nuages et précipitations. Le vent de l'Ouest apporte également des précipitations abondantes.

Le territoire présente de forts contrastes météorologiques qui vont conditionner les cultures présentes.

Une topographie variée



L'altitude au sein du PAiT



85% des surfaces agricoles éligibles à l'aide pour agriculture en zone de montagne



1249 agriculteurs bénéficiaires (41% des exploitations)*

Le territoire du PAiT est constitué de trois massifs montagneux importants : Vercors, Chartreuse et Belledonne.

Les zones de montagnes sont définies par l'arrêté ministériel du 6 septembre 1985. **Trois critères caractérisent ces zones de montagnes** : l'**altitude**, le **climat** rigoureux et de **fortes pentes** qui interdisent ou rendent onéreuse la mécanisation agricole.

Une surface agricole utile (SAU) faible et concentrée au vu des contraintes du territoire



Le périmètre du PAiT recouvre environ **125 900 hectares de SAU**.

Les EPCI du Trièves, de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, du pays Voironnais et du Grésivaudan représentent près de la moitié de ces surfaces (entourés sur la carte ).

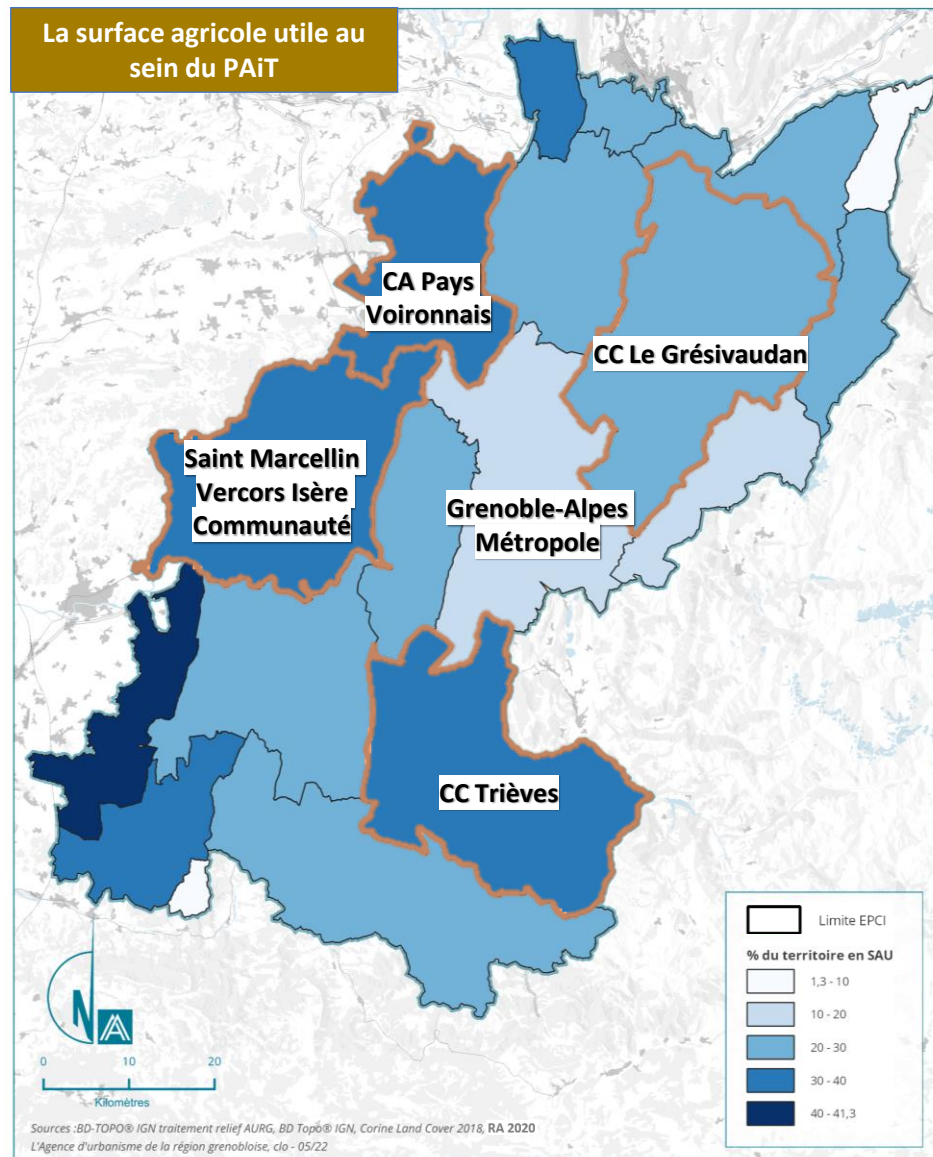
Et plus de 48 000 hectares d'estives, landes et parcours

La SAU ne comptabilise pas ces surfaces dites « non productives » qui représentent en réalité un enjeu important pour le système agricole.

Point info:

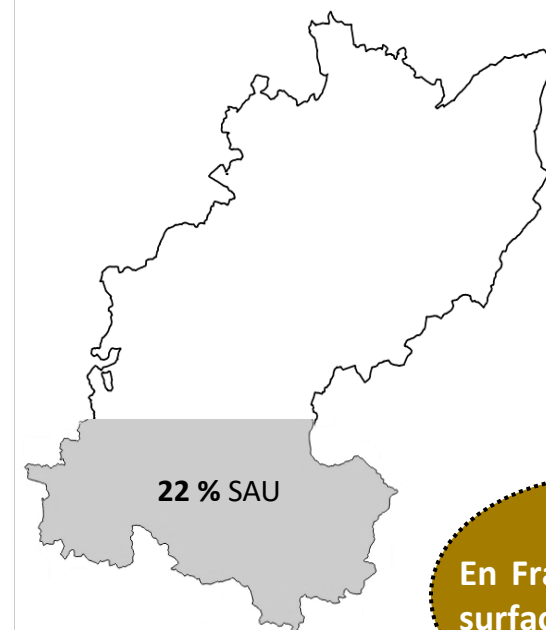
Deux bases de données nationales nous informent sur les surfaces agricoles en France: Le recensement agricole (RA) et le registre parcellaire (RPG). Le RPG indique l'ensemble des surfaces déclarées chaque année par les agriculteurs, y compris les surfaces dites « non productives ». Le RA ne tient pas compte de ces surfaces, on parle alors de SAU (surface agricole utile), mais il donne des informations complémentaires sur les exploitations et leurs modes de production.

La surface agricole utile au sein du PAiT



La SAU représente en moyenne **22% du périmètre PAiT**.

Les EPCI du Trièves, de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, du pays Voironnais ont une part de **SAU supérieure à 30 %** de leur territoire.



En France 49% de la surface est en SAU

Des proximités entre agriculture, biodiversité et espaces naturels



Le périmètre du PAiT recouvre
environ **18 500 ha de zones humides**

**35% de ces espaces sont
directement concernés par les
pratiques agricoles**



Le périmètre du PAiT recouvre
environ **23 300 ha de pelouses sèches**

Ces espaces représentent
**près de 20% des prairies, estives et
landes**

Les zones humides et les pelouses sèches jouent un rôle important dans la préservation de la biodiversité et l'atténuation aux changements climatiques (îlots de fraîcheur, stockage carbone, limitation des crues...).

En France, ces surfaces ont diminué de plus de 50% en un siècle



	Part du périmètre du PAiT concerné	Part des surfaces agricoles concernées
Inventaire de type patrimonial	26%	29%
Protection par la maîtrise foncière	1,6%	2,3%
Protection réglementaire	6,8%	9,8%
Protection conventionnelle	11,7%	15,6%

Protection réglementaire

Réserve biologique
Arrêtés de protection de biotope
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage
Réserve naturelle nationale
Réserve naturelle régionale
Sites classés

Protection par la maîtrise foncière

Espaces naturels sensibles

Protection conventionnelle

Natura 2000

Inventaires de type patrimonial

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
Inventaire des pelouses sèches
Inventaire des zones humides

Des espaces contrastés façonnent une agriculture diversifiée

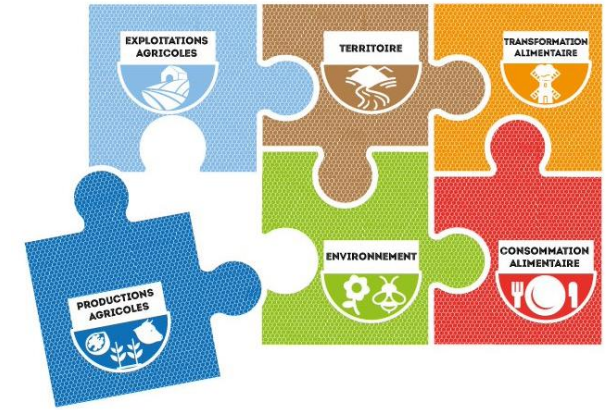
-- Les informations clés à retenir --



Un territoire contrasté induisant des conditions de production diverses et donc une agriculture diversifiée

De nombreuses zones difficilement mécanisables et avec des rendements plus faibles, entraînant le développement de productions adaptées et des systèmes de production permettant d'assurer un revenu (tourisme, appellations, transformation à la ferme, vente en circuit court...)

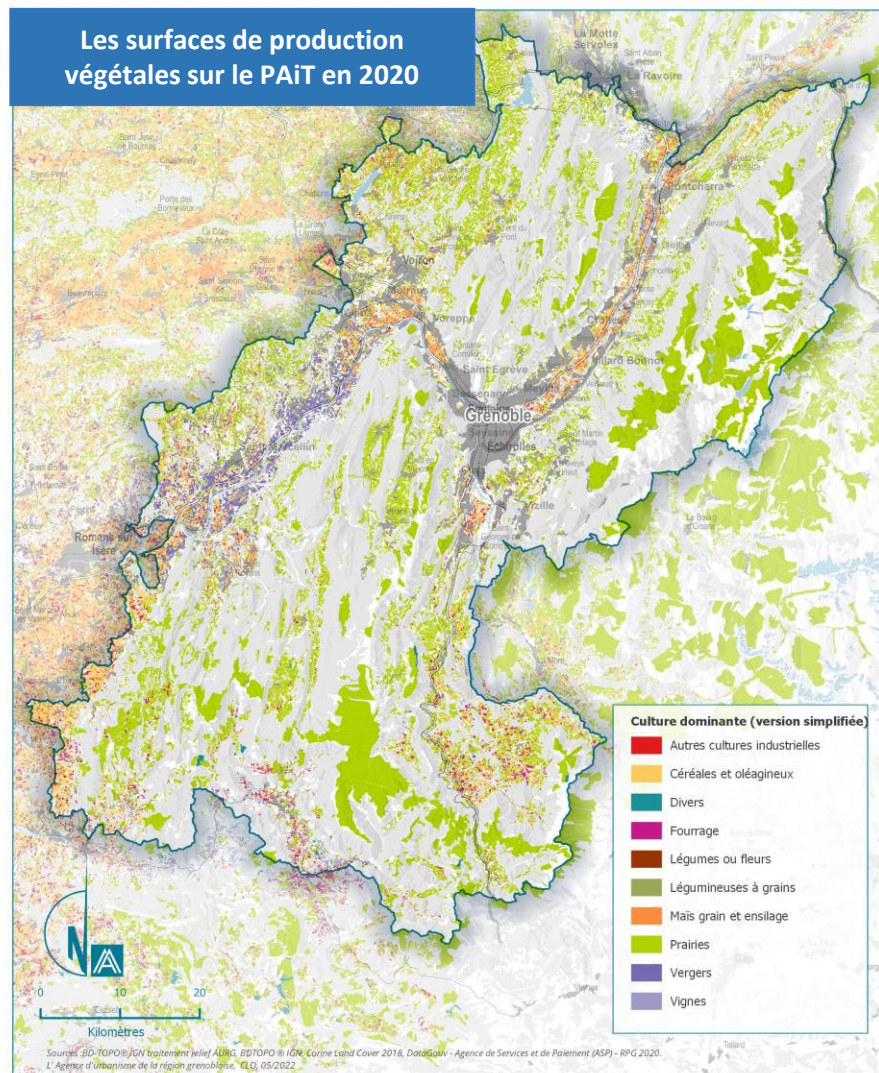
Des proximités entre agriculture et espaces naturels avec de nombreuses zones au patrimoine naturel riche et protégé



**Les surfaces agricoles dédiées à l'élevage
majoritaires aux côtés de cultures spécialisées**

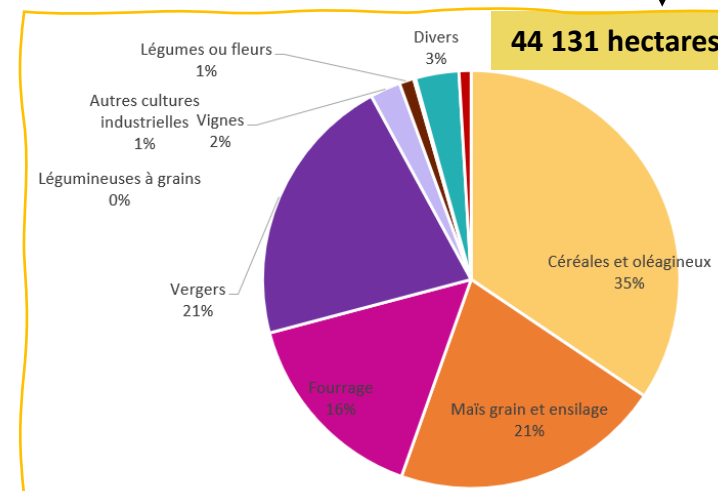
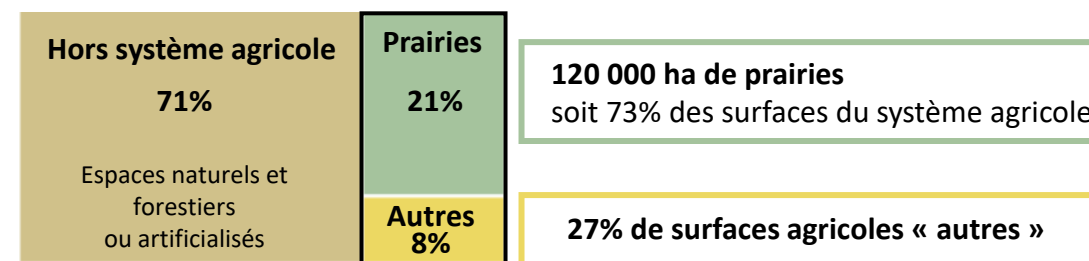


Des cultures végétales diversifiées avec des prairies largement dominantes



Les prairies sont les surfaces dominantes sur le PAiT et se répartissent de manière homogène. Les autres cultures sont plus localisées. Les cultures de céréales sont situées en majorité dans les vallées, les noyers (ici vergers) au niveau de Saint Marcellin, du Pays Voironnais et du Grésivaudan et les vignes au sud et au nord du PAiT.

Répartition des surfaces au sein du PAiT en 2020



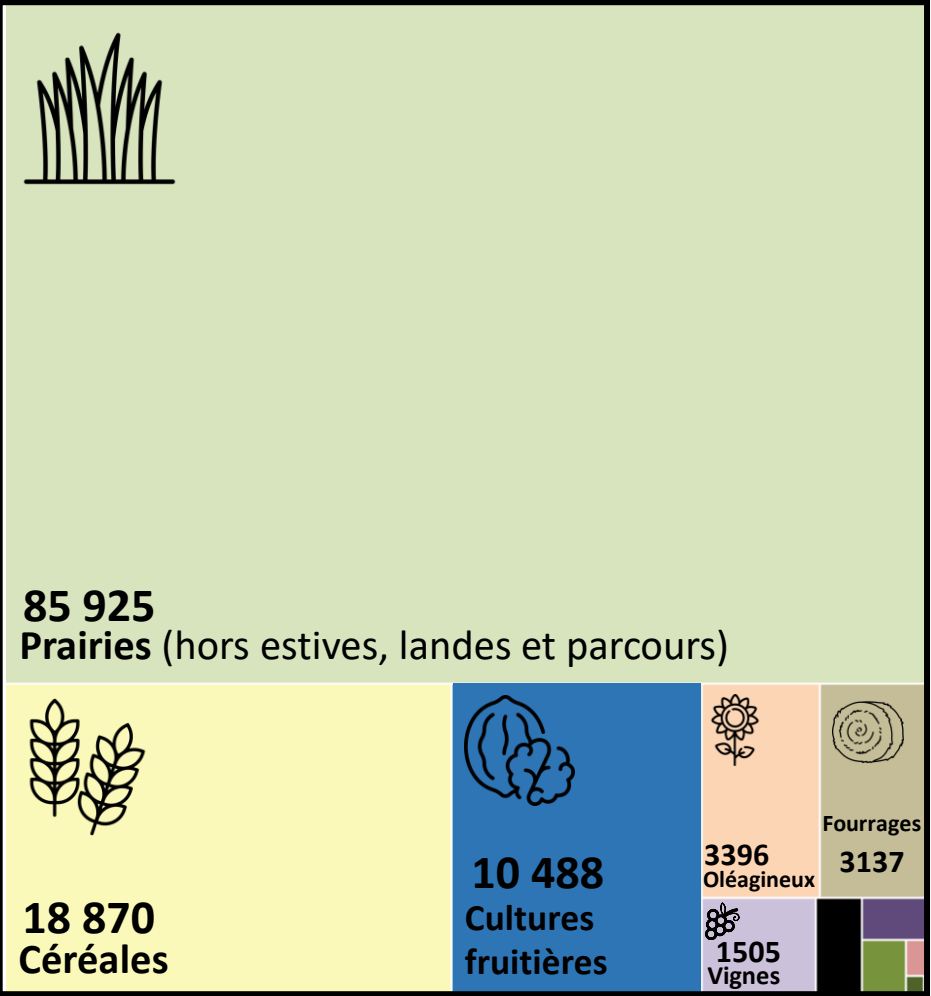
Point info:
Ici on s'intéresse aux surfaces déclarées et non à la SAU, près de 40000 hectares supplémentaires sont alors à prendre en compte (majoritairement landes, parcours, estives).



Des cultures végétales diversifiées avec des prairies largement dominantes

2 944 exploitations pratiquent au moins un type de culture, cela représente alors 94% des exploitations. Parmi ces exploitations plus de 78% d'entre elles ont des prairies , plus de 43 % produisent des céréales et 36% des cultures fruitières (noix majoritairement selon le RPG).

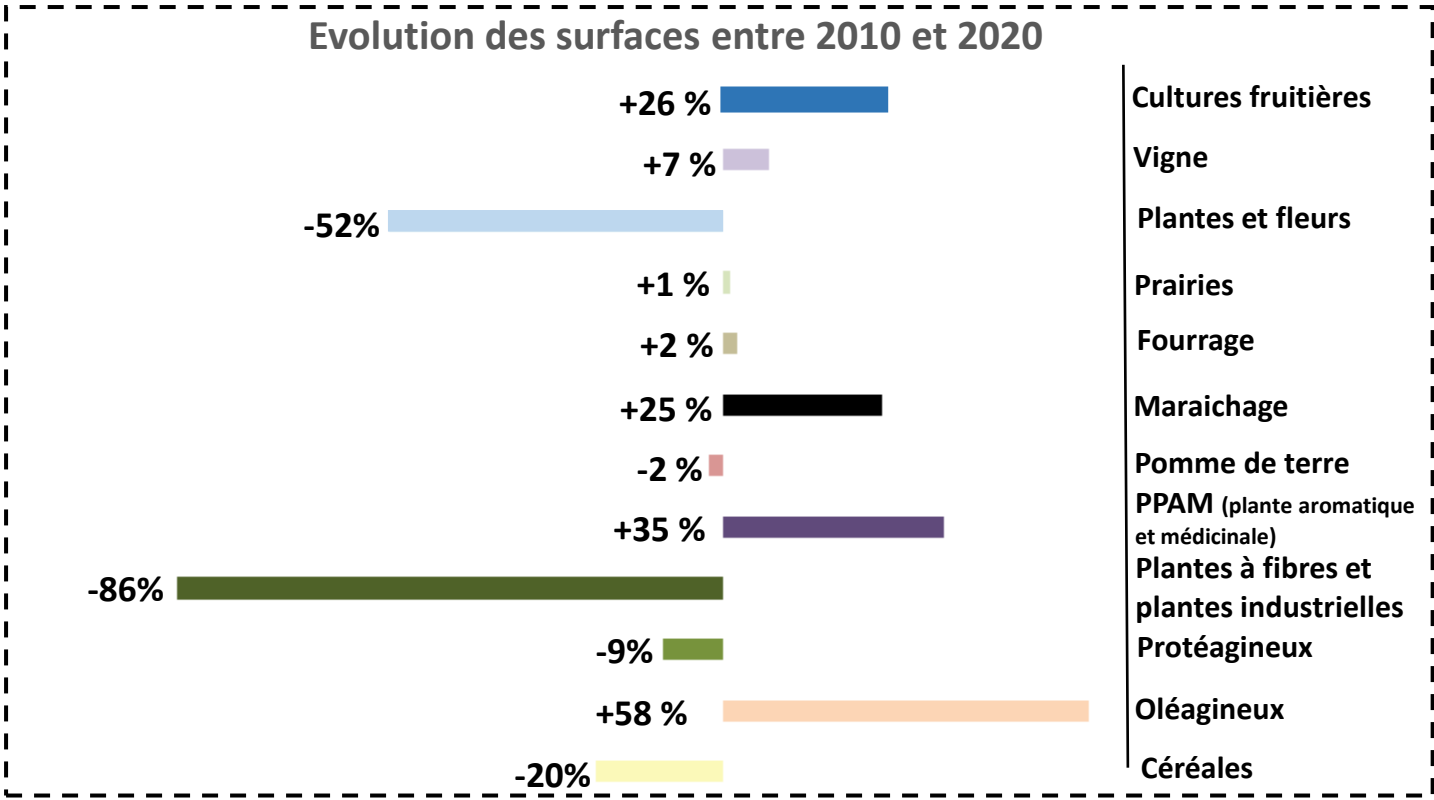
La SAU agricole (en hectares) au sein du PAiT en 2020



> Diminution forte du nombre d'exploitations avec des cultures (-20% en 10 ans)



> Stagnation de la surface agricole (-0.8% en 10 ans) mais modification de la repartition des surfaces selon les cultures



Des surfaces de production spécifiques et indispensables au territoire: les surfaces pastorales



Elles représentent **13.3% de la surface du PAiT**. Le pastoralisme peut être vu comme une **extension de l'élevage pratiqué dans les plaines et coteaux**, en apportant de **nouvelles surfaces** en herbe, une **libération de temps de travail** l'été, et une **alternative économique** à l'achat d'intrants. Ces surfaces sont des **leviers face à la vulnérabilité des exploitations au changement climatique**.



Unités pastorales

Aussi appelée « alpage » ou « estive » ce sont des vastes surfaces continues, allant de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'hectares et qui accueillent l'été des troupeaux.

215 unités pour 50 803 hectares

Les propriétaires sont à moitié des communes (42 % des unités) et à moitié des propriétaires privés (47 % des unités).

Une bonne partie des mises à disposition est sécurisée (86% des unités). Il existe aussi des accords verbaux ou de la vente d'herbe.

56% des surfaces pastorales sont gérées de manière collective (association foncière pastorale)



Pâturé à 90% par des ovins

Part des effectifs selon la localisation du siège d'exploitation



Zones pastorales

Situées à plus basses altitudes, elles peuvent accueillir des animaux toute l'année (landes, sous-bois, surface en herbe).

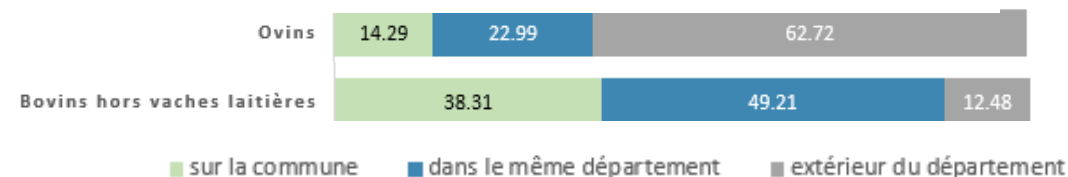
611 zones pour 26 542 hectares

Les propriétaires sont majoritairement des propriétaires privés (96 % des zones)



Même effectif de bovins viandes que d'ovins

Part des effectifs selon la localisation du siège d'exploitation

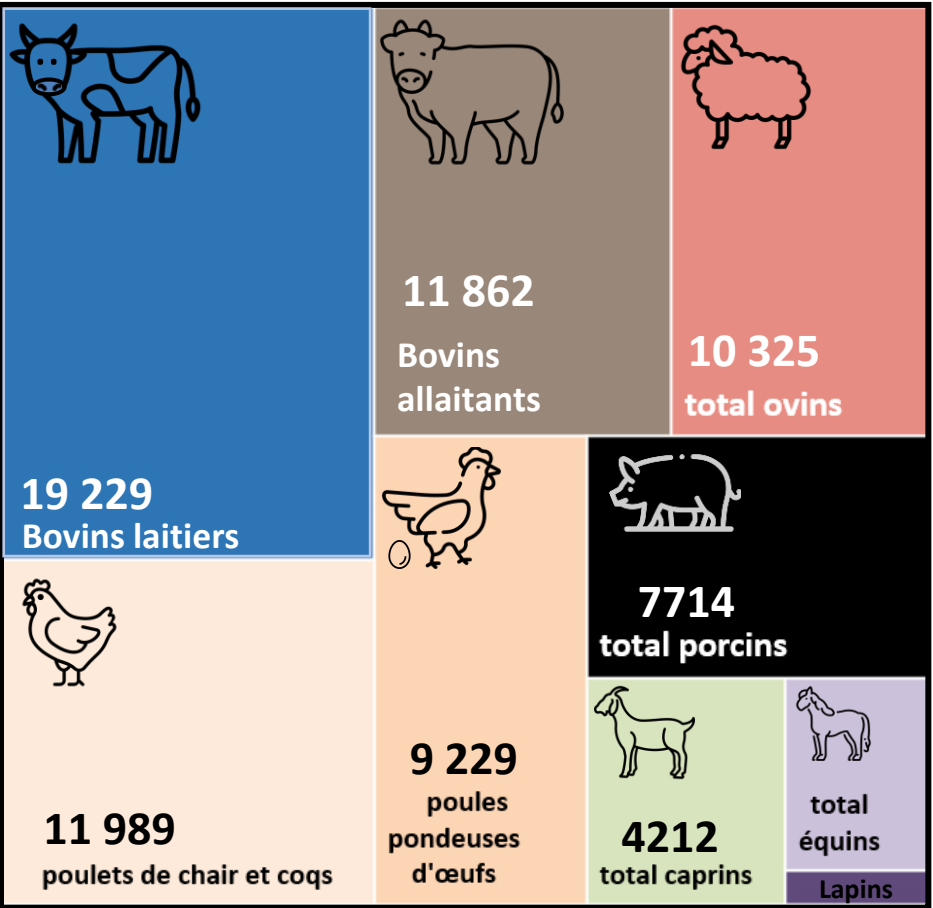




Un cheptel bovin dominant

1 693 exploitations possèdent au moins un type d'élevage, cela représente alors 55.5% des exploitations. Parmi ces exploitations plus de 56% d'entre elles possèdent des bovins (laitiers et viandes) et plus de 20 % possèdent un élevage d'ovins.

Répartition du cheptel (en équivalent Unité Gros Bovin: UGB) en 2020

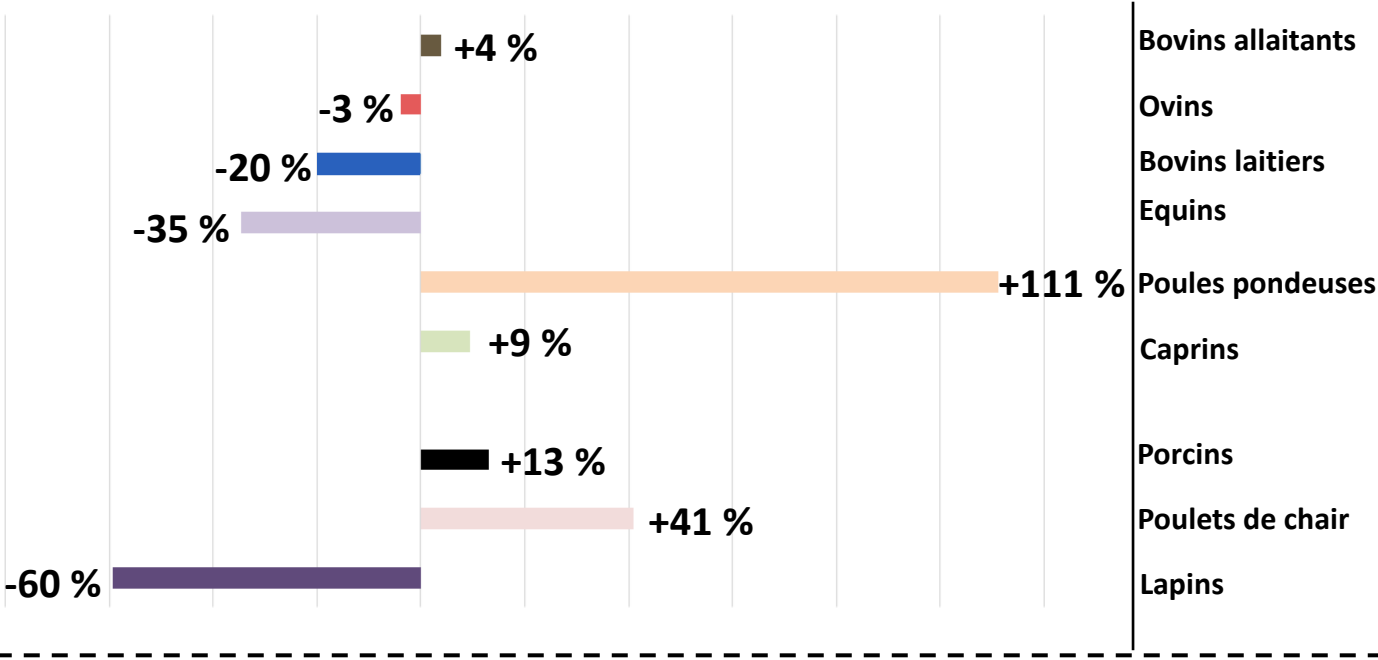


> Diminution forte du nombre d'exploitations d'élevage (-52% en 10 ans)



> Stagnation du nombre d'UGB (-3% on 10 ans) mais modification au sein du cheptel

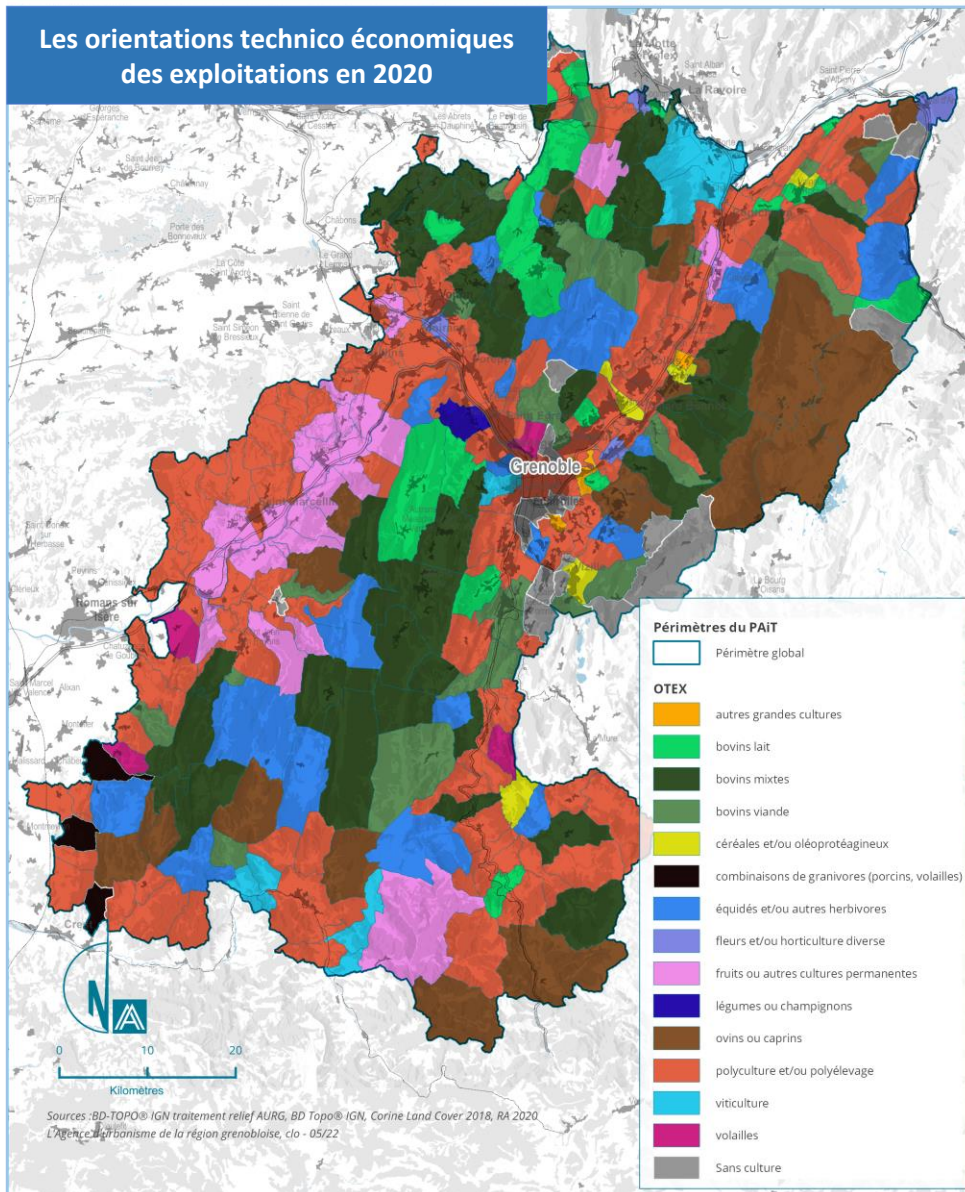
Evolution du cheptel (en équivalent UGB) entre 2010 et 2020



- > Une augmentation du nombre moyen de têtes par exploitation pour tout type d'élevage. Celle au sein des élevages de poules est la plus importante.
- > Augmentation de environ 340 à 2 690 poules pondeuses par exploitation et de 1 830 à 11 000 poulets de chair entre 2010 et 2020.

Une diversité des productions

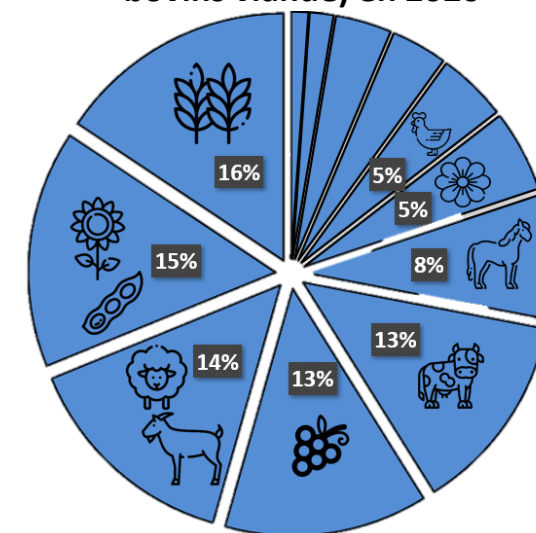
Les orientations technico économiques des exploitations en 2020



16% des exploitations sont en polyculture et/ou poly élevages donc **diversifiées** dans leurs productions.



Répartition des orientations des exploitations spécialisées (hors fruits et bovins viande) en 2020



Pour toutes **les autres** exploitations, la production brute standard (PBS) de l'activité principale représente plus de 2/3 du PBS total, elles sont donc **spécialisées**.

Parmi les **orientations les plus présentes** on retrouve les **fruits** à 19% et les **bovins viande** à 11%. Toutes les autres orientations représentent chacune moins de 10% des orientations.

On observe cependant **de nombreuses orientations différentes** témoignant d'une **forte diversité des productions** sur le territoire.

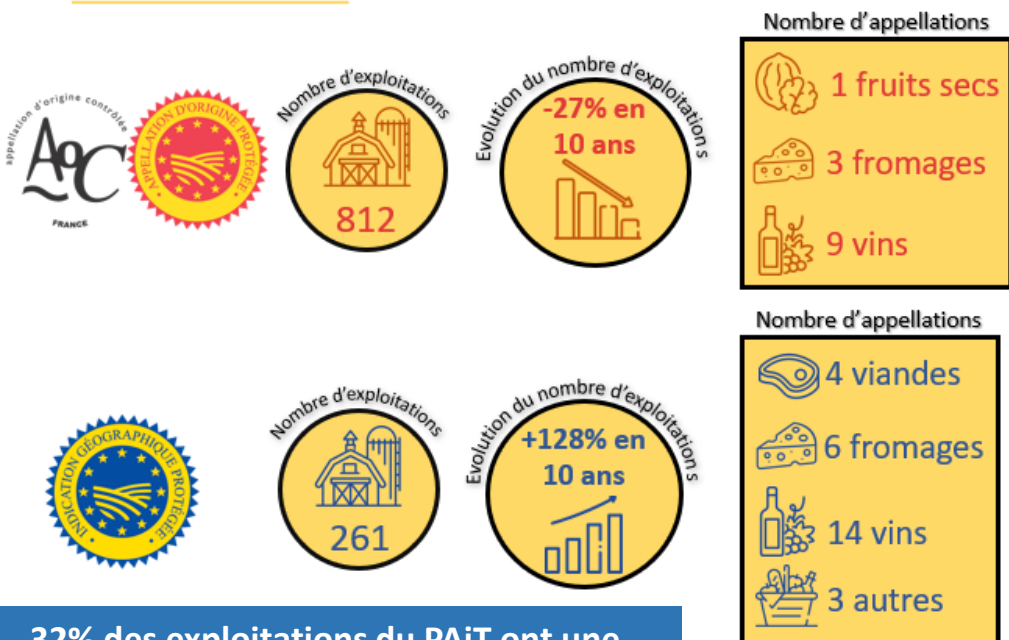
Point info:

Les exploitations sont classées selon leur spécialisation : l'orientation technico- économique. Ce classement se fait à partir du PBS (production brute standard). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse 2/3 du total.

En France les deux orientations principales représentent plus de 50% des exploitations (bovins et grandes cultures). 10% sont en polycultures poly élevages. Les fruits ne représentent que 4% des orientations

Une variété des signes de qualité et d'origine

Garantie de l'origine

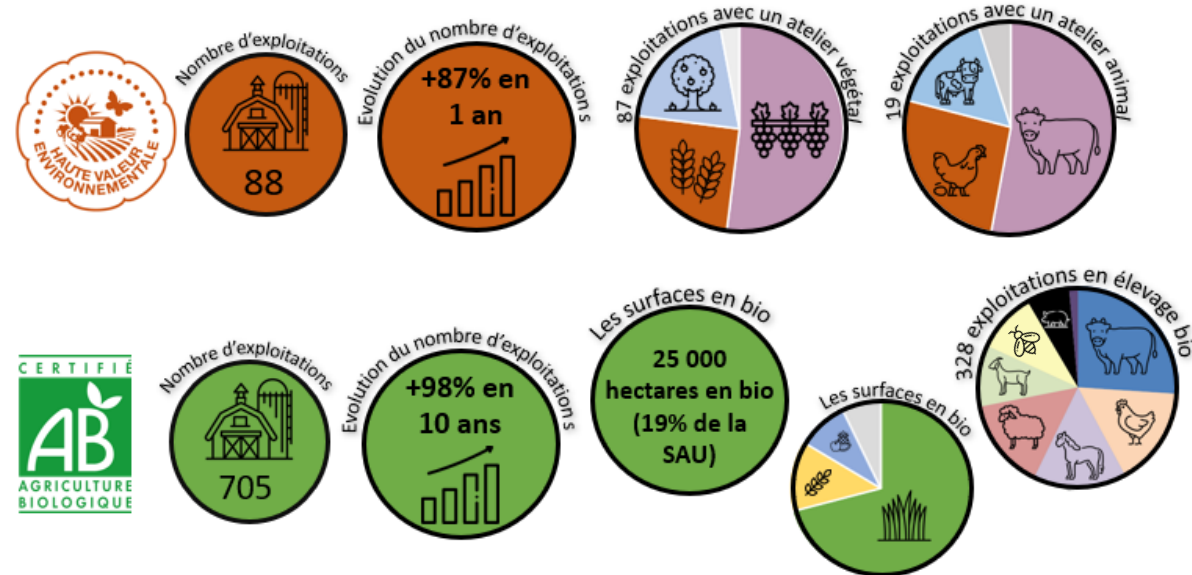


32% des exploitations du PAiT ont une production sous signe de qualité (hors bio)

Garantie de qualité supérieure



Garantie de respect de l'environnement et du bien être



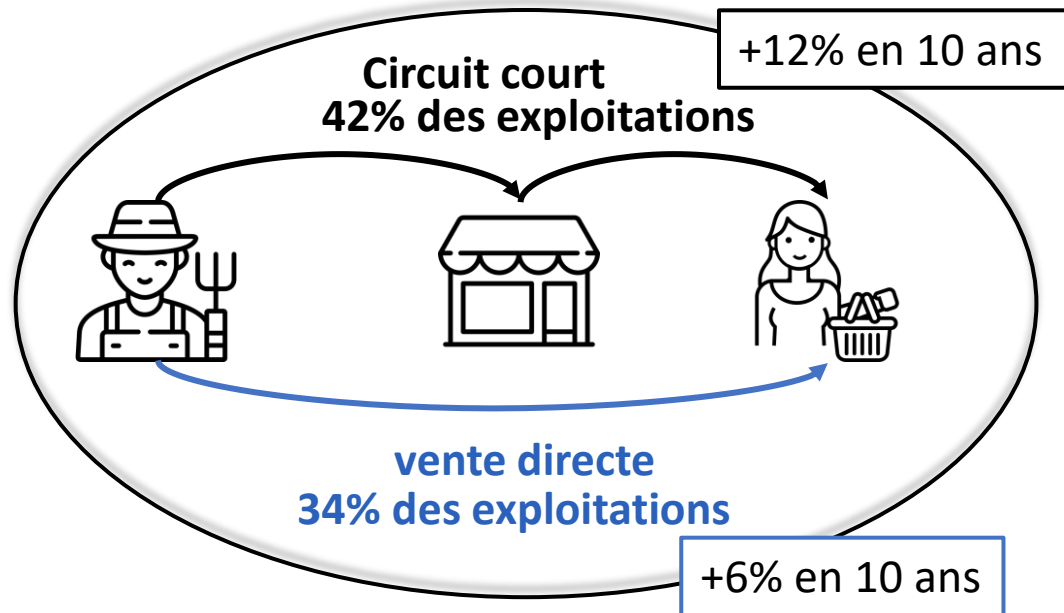
29.4% des exploitations de la région ont une production sous signe de qualité hors bio, 18.5% en Isère

- 1: Bovins allaitants
- 2: Données sur l'Isère



Une dynamique importante des circuits courts

Les circuits courts sont des modes de commercialisation de produits agricoles pour lesquels un intermédiaire au maximum se trouve entre le producteur et le consommateur. La vente directe est un type de circuit court pour lequel il n'y a aucun intermédiaire.



En Isère, les produits les plus commercialisés en circuit court sont la **viande (hors volailles)** et les **légumes frais et/ou transformés**.



40% des exploitations
commercialisent en
circuit court



20% des exploitations
commercialisent en
circuit court

Le **positionnement historique** du territoire sur ces questions explique des **chiffres supérieurs** à ceux de la région AURA. Les **exploitations de montagne, moins compétitives sur les marchés nationaux (faible taille et contrainte de production dû aux pentes et/ou au climat)** ont développé des modes de production et de commercialisation garantissant de meilleurs revenus : diversification des productions, transformation à la ferme, vente directe et circuits courts et signes de qualité (Agriculture Biologique: AB, AOP: appellation d'origine protégée, IGP: indication géographique protégée...)

La proximité du **bassin de population** de Grenoble semble permettre un **développement** plus important des **circuits courts**.

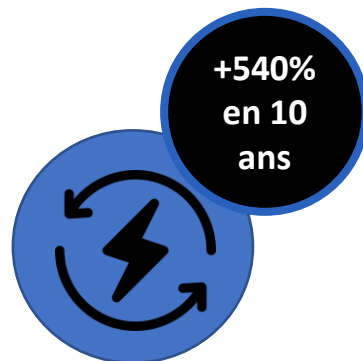
En Auvergne Rhône Alpes,
30% des exploitations
commercialisent en circuit
court et 18% en vente
directe.

D'autres moyens de diversification pour plus de valeur ajoutée

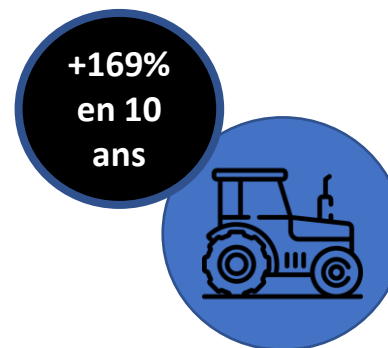


535 exploitations (soit 17.5% des exploitations) ont au moins une activité de diversification de celles présentées ci-dessous selon le recensement agricole , une dynamique en augmentation (+34.7% en 10 ans)

62 exploitations (soit 2% des exploitations) produisent des **énergies renouvelables pour la vente**

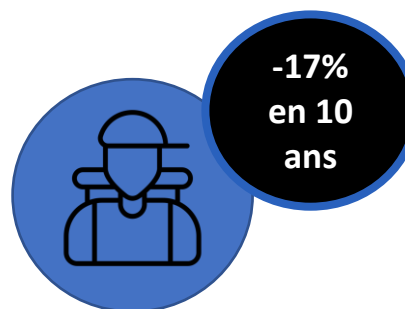


291 exploitations (soit 9.5% des exploitations) effectuent du **travail à façon**: utilisation des outils de travail pour réaliser des tâches chez un commanditaire



La compilation de données APIDEA et de données des territoires nous informe d'un accueil à la ferme bien plus important: au moins **636 exploitations** (soit 20.8% des exploitations). Ces différences s'expliquent par le fait que souvent les exploitations faisant de la vente directe sont inscrites dans ces bases de données tandis que le recensement agricole a une définition plus stricte de ce qu'est un accueil à la ferme, elles n'y apparaissent alors pas.

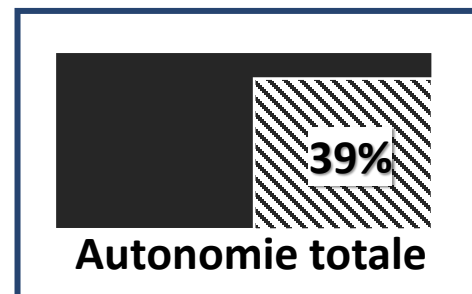
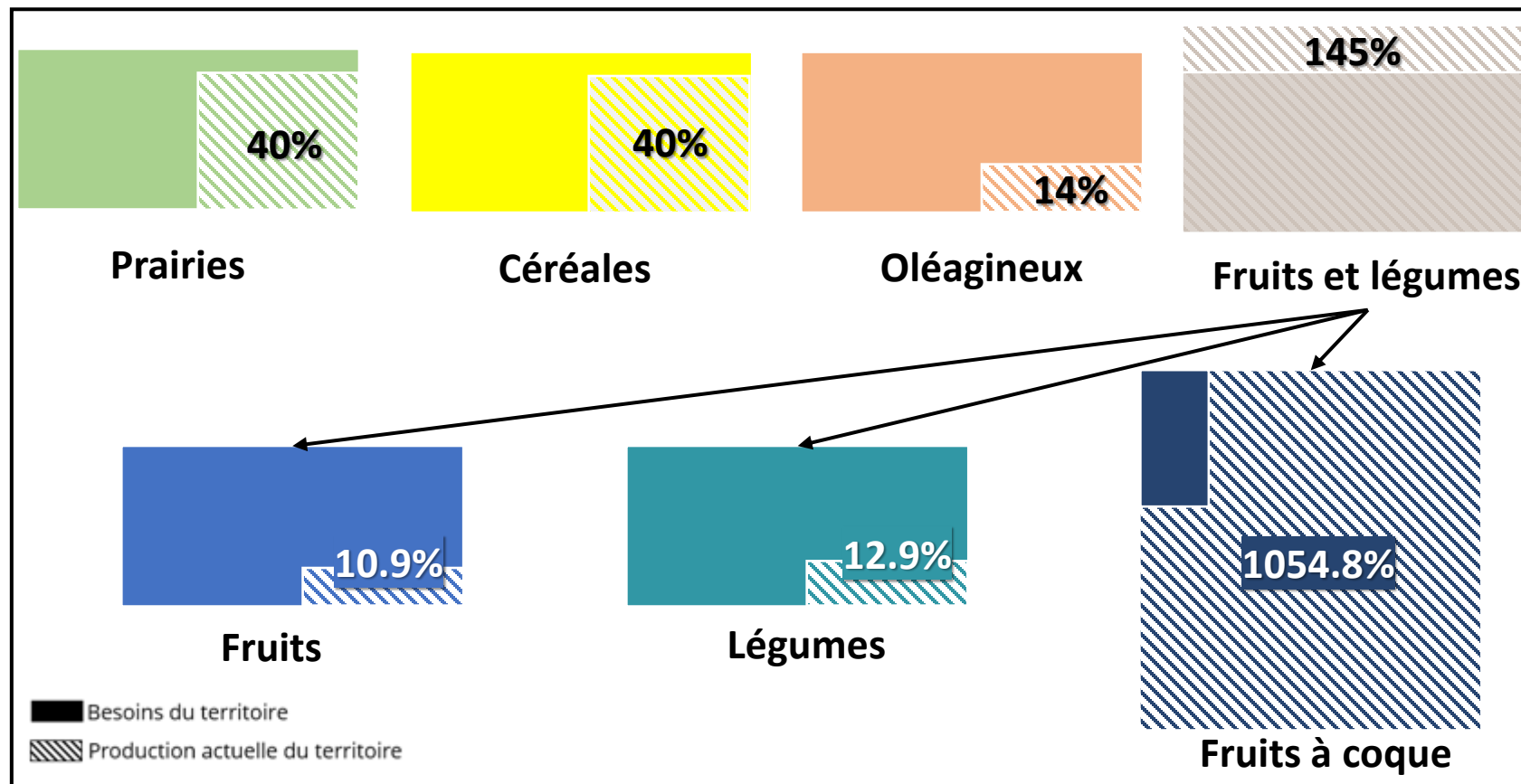
142 exploitations (soit 4.7% des exploitations) ont une activité de tourisme/ hébergement/ loisir



Autonomie alimentaire : les marges de progrès



Autonomie alimentaire possible au sein du PAiT au vu de la répartition des surfaces en 2020



> On remarque une **autonomie très forte en fruits et légumes (145% des besoins)** qui interroge et mérite d'être analysée plus finement :

Il apparaît alors que pour les **fruits et légumes** l'autonomie alimentaire du territoire est très faible (moins de 15%) et l'observation précédente s'explique par une **production de fruits à coque 10 fois supérieure aux besoins** du territoire. Ainsi mis à part pour la production de fruits à coques **le territoire ne peut atteindre l'autonomie alimentaire pour aucune de ses productions.**

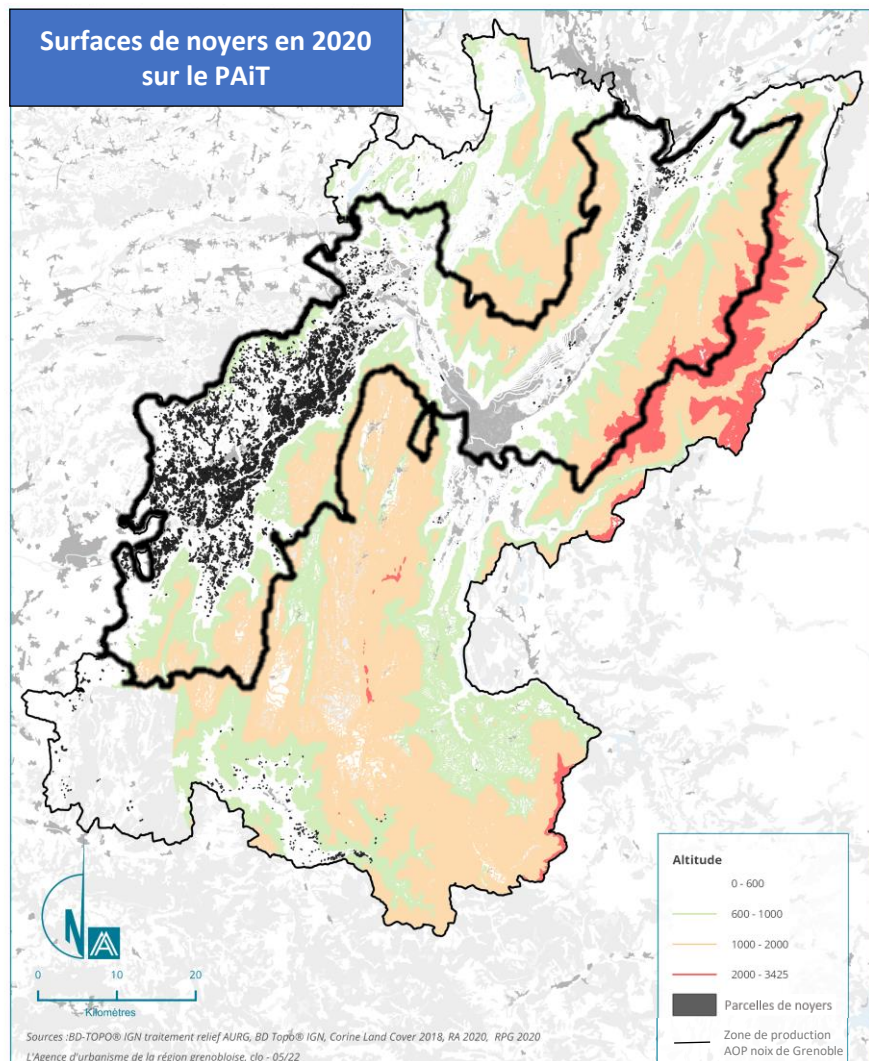
Le territoire, au vu de sa structure (surfaces disponibles) ne permet **pas une autonomie alimentaire complète**. Cette autonomie nécessite d'être pensée à une **échelle plus grande**. Cette étude met en évidence les **déficits de production** les plus importants en comparaison aux besoins pour étudier les **marges de progrès envisageables**.

1446 m2 de terres agricoles/hab

4000 m²/hab est nécessaire pour le régime actuel
2500 m²/hab pour un régime moins riche en protéines et produits animaux
1700 m²/hab pour un régime très végétal

La noix, une culture identitaire

Au sein du PAiT, on trouve 8912,9 hectares de noyers. Ils représentent 97% des vergers pour environ 10000 tonnes de noix produites.



Le 17 juin 1938 l'appellation Noix de Grenoble est officiellement obtenue. C'est l'une des premières appellations d'origine protégée fruitière reconnue. Le paysage local est fortement marqué par la présence de noyeraies et de séchoirs traditionnels notamment sur le territoire de Saint Marcellin, le Grésivaudan et le Voironnais. **La zone de production de cette AOP recouvre 205 communes du périmètre PAiT, soit 40%.**



Séchoir à noix, Saint Quentin sur Isère

L'AOP Noix de Grenoble est leader en France avec **14022 tonnes de produite** (contre 3100 pour l'AOP noix du Périgord) en 2016 et une hausse des ventes de **+56% en 10 ans** en France et **+16% à l'international**. Cette dynamique explique la **hausse de surfaces** en cultures fruitières que l'on a pu observer **sur le territoire du PAiT (+26% en 10 ans)**.

Les noyers du PAiT
représentent environ
1/3 des noyers
français

Source: RPG 2020 et FAO 2019

Les surfaces agricoles dédiées à l'élevage majoritaires aux cotés de cultures spécialisées -- Les informations clés à retenir --



Des prairies largement dominantes par rapport au modèle agricole français

Des prairies qui se maintiennent tandis que les céréales diminuent, une nouvelle dynamique pour le maraichage et les PPAM

Une exploitation sur deux avec une activité d'élevage

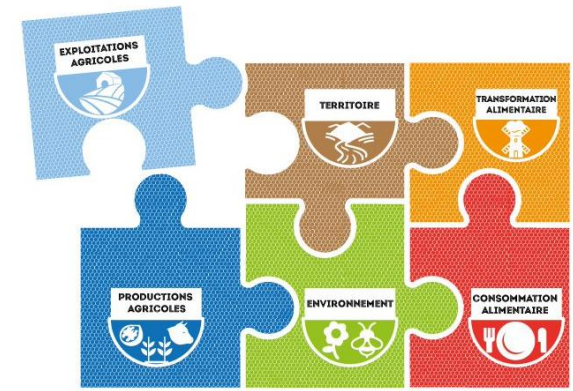
Un élevage bovin dominant mais en diminution, essor de l'élevage avicole

Un lien fort entre le territoire et les productions agricoles avec de nombreuses appellations

Une vente en circuit court très développée et cela depuis de nombreuses années

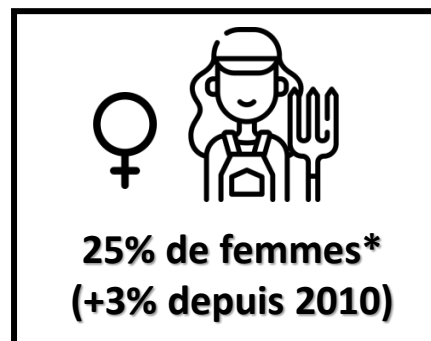
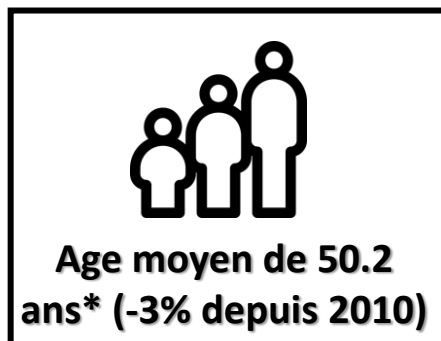
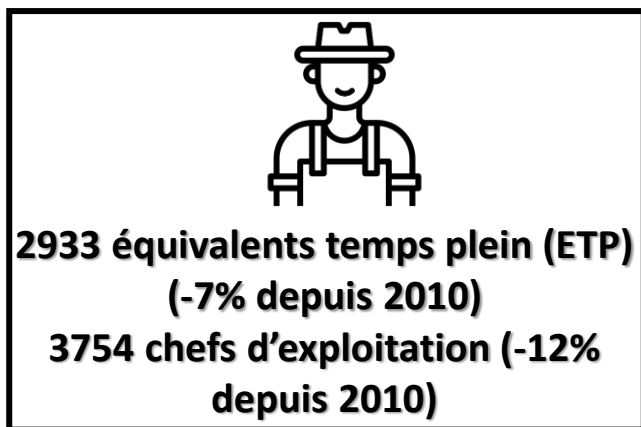
Une autonomie alimentaire impossible à l'échelle du territoire et à penser à une autre échelle

Une réflexion à porter sur les productions que l'on veut développer pour plus d'autonomie

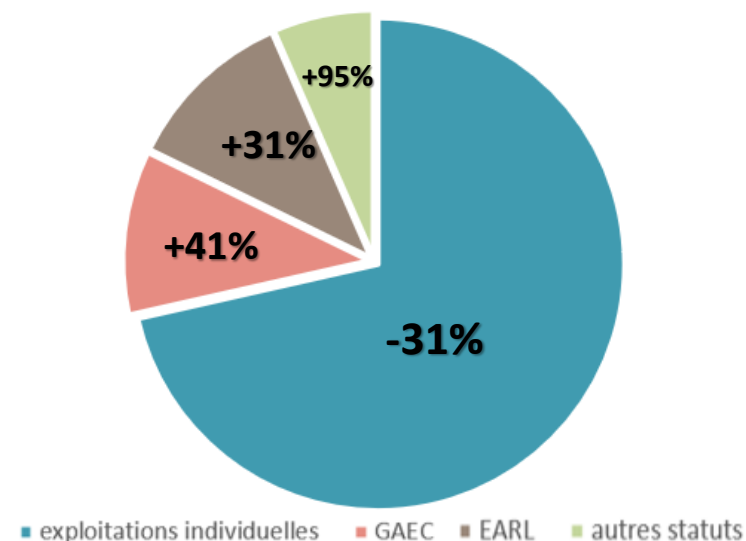


Un modèle agricole en mutation dans un contexte de forte pression foncière

Les agriculteurs au sein du PAiT



Formes juridiques des exploitations en 2020 et évolution depuis 2010



Les statuts individuels sont en diminution et les statuts permettant des installations avec des co-exploitants se développent (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun: GAEC et Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée : EARL).

Alors qu'ils ne représentent que **10,7% des exploitations**, les GAEC constituent **31,8% de la SAU**.



Des exploitations agricoles qui diminuent en nombre mais qui augmentent en surface



Surface moyenne: 41,25 hectares

+22% depuis 2010

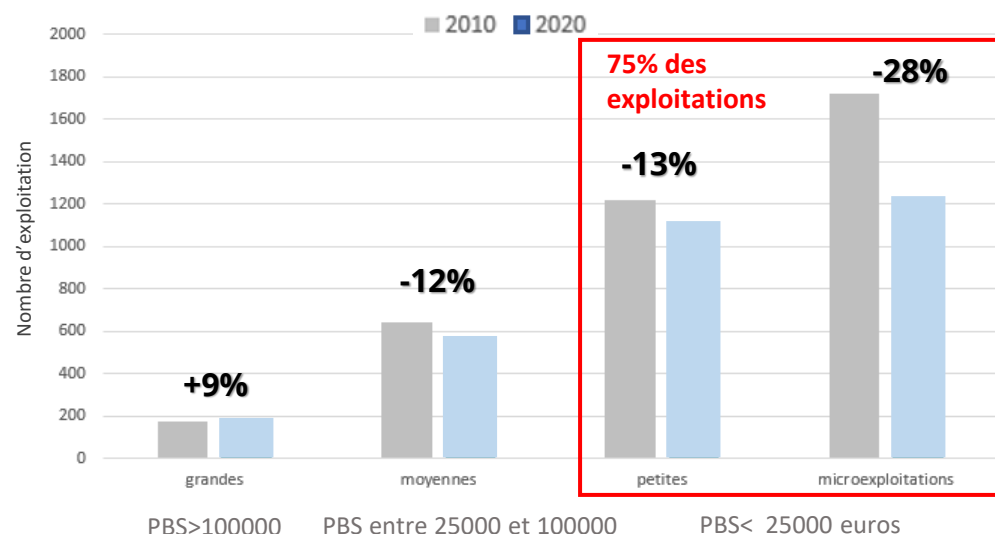


3052 exploitations

-18.8% en 10 ans

La SAU du PAiT est relativement stable, avec une perte de près de 1050 hectares soit **-0.8% en 10 ans**. On observe cependant une **diminution du nombre d'exploitations** et une **augmentation de la surface de celles restantes**. Cette tendance s'observe avec le même ordre de grandeur à l'échelle française.

Evolution de la taille des exploitations selon la PBS



Les **petites et micro-exploitations** constituent **75% des exploitations**, plus de **50% de l'emploi agricole** et près de **50% de la SAU**. Leur nombre est en **forte diminution** depuis **10 ans**.

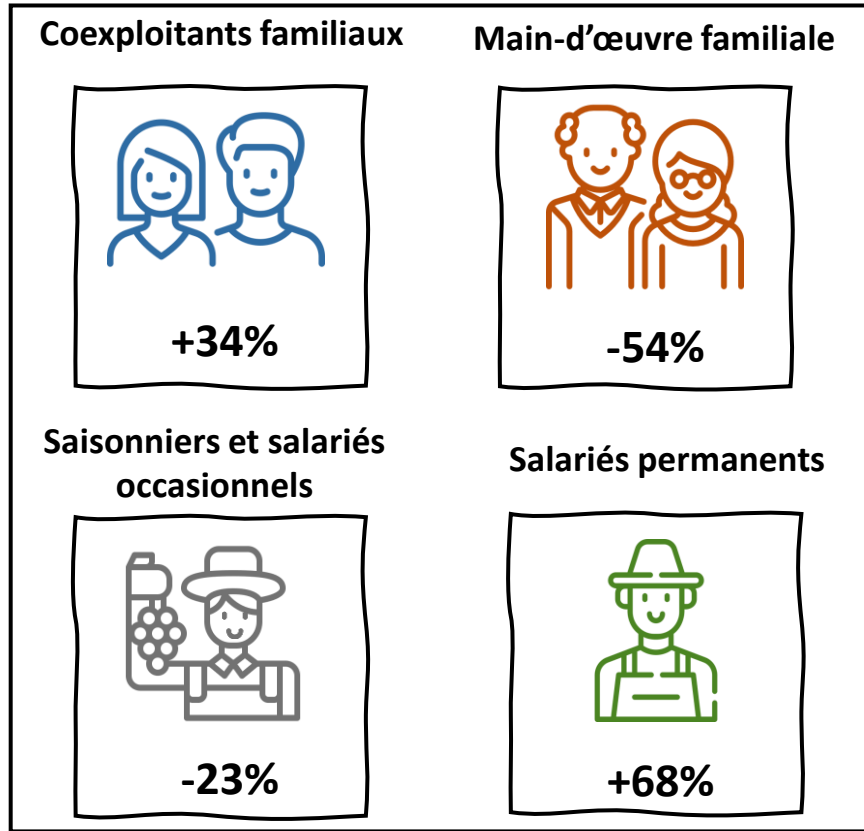
Les **exploitations** sont alors de **plus en plus grandes** et ainsi de **plus en plus difficiles à transmettre** au regard des **investissements engagés** (voir partie installation).

En France la SAU moyenne est de 69 hectares (+25% en 10 ans) et le nombre d'exploitations a diminué de 20%

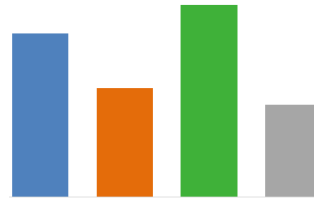
La production brute standard, appelée **PBS**, n'indique **pas un chiffre d'affaires** des exploitations mais un **potentiel de production**. Une **variation** observée sur la taille des exploitations (selon la PBS) **indique** une évolution des structures de production **soit par un agrandissement soit par un choix de production à plus fort potentiel**. La PBS est donné en euros mais n'est pas à interpréter tel quel, **elle sert plutôt d'outils de comparaison**, permettant de hiérarchiser les productions mais également de suivre des évolutions.

Vers une professionnalisation du monde agricole

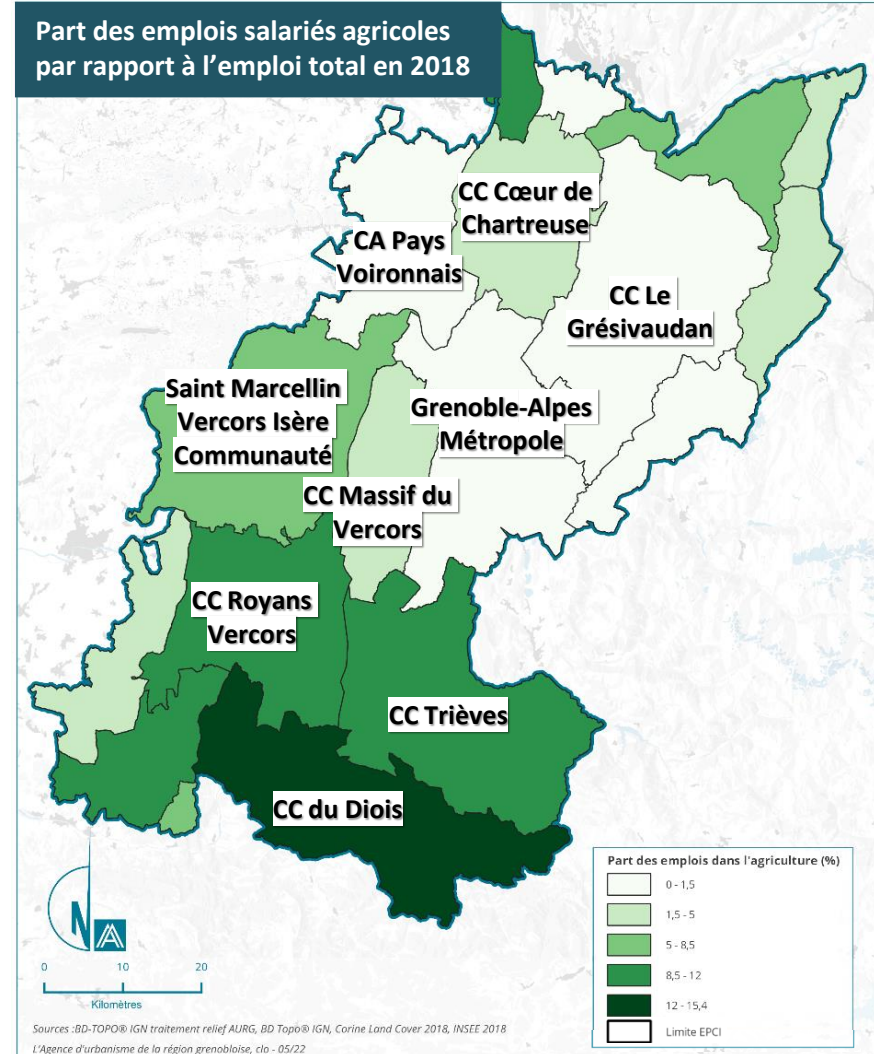
Evolution du type de main d'œuvre entre 2010 et 2020 (en ETP)



Répartition de cette main d'œuvre en 2020



Historiquement le **modèle agricole** est celui d'un couple à la tête d'une exploitation qui lors de leur départ à la retraite vendent la ferme à l'un de leur enfant qui reprend alors l'activité. La **main d'œuvre** était essentiellement **familiale**. Aujourd'hui la **main d'œuvre se professionnalise** avec une diminution de celle d'origine familiale et une augmentation de la main d'œuvre permanente. La **disponibilité de la main d'œuvre** permanente est un des **freins pour le développement de l'activité des exploitations**. On observe une réelle difficulté pour les agriculteurs à trouver de la main d'œuvre qualifiée et sur le long terme.



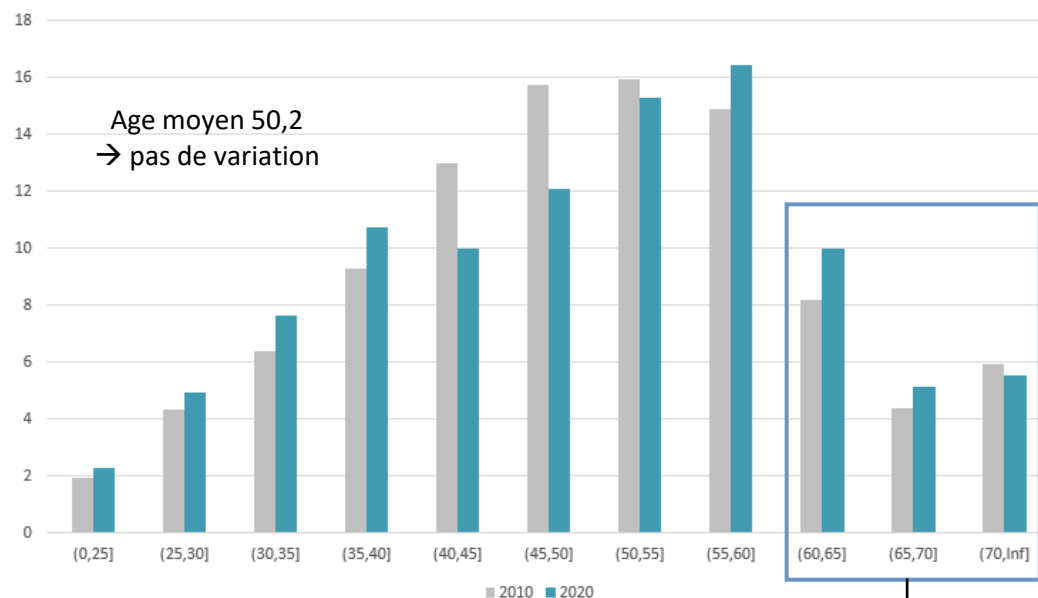
En France le pourcentage d'emploi agricole est de 1.5%

Source: INSEE 2018



Près d'un quart de la SAU agricole en transition dans les 3 ans à venir

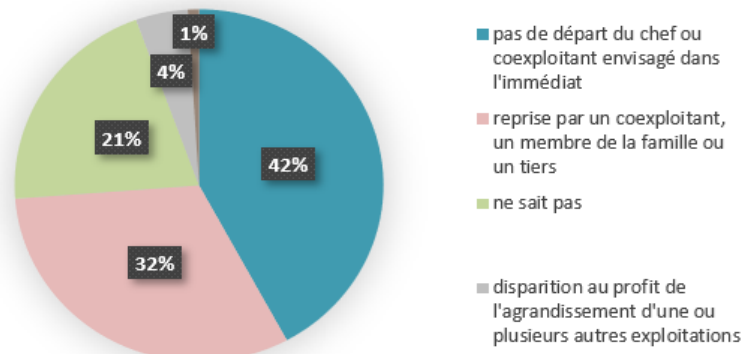
Age des agriculteurs dans la PAiT



- > **25 %** des exploitations sont concernées par une transmission dans les 3 ans à venir
- > Moins de 1/3 ont envisagé une reprise

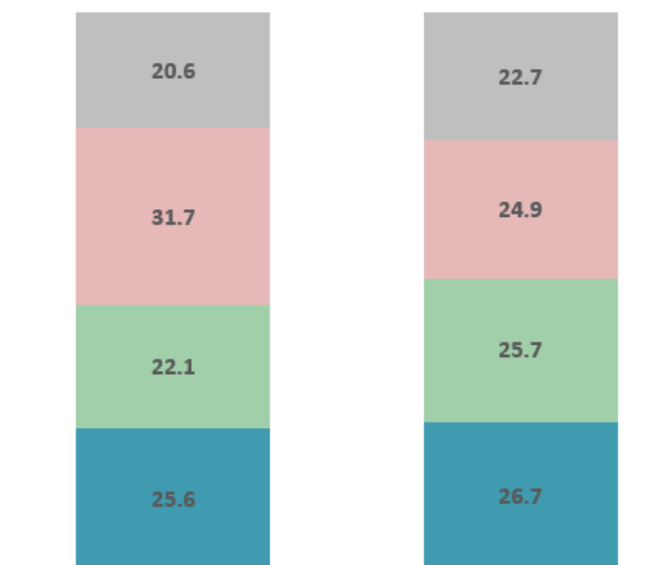
Cela représente 26 639 hectares
21 % de la SAU du PAiT

Devenir des exploitations avec un chef d'exploitation de plus de 60 ans



Répartition des âges des exploitants

Moins de 40 ans Entre 40 et 50 ans Entre 50 et 60 ans Plus de 60 ans



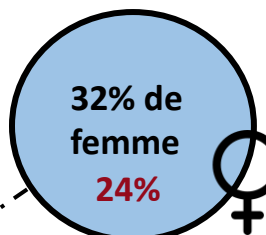
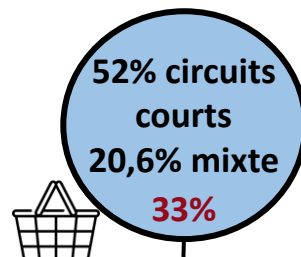
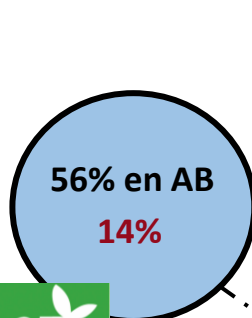
PAiT

France

Si les agriculteurs au sein du PAiT ont une moyenne d'âge plus jeune, on observe un taux moindre d'agriculteur de moins de 40 ans et une proportion supérieure entre 50 et 60 ans.

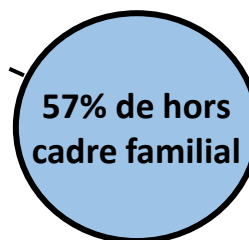
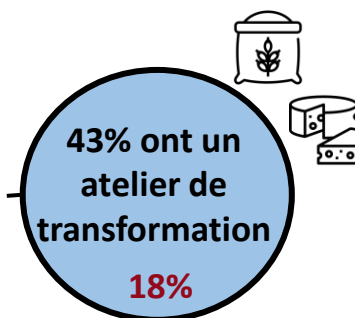
En France la moyenne d'âge des agriculteurs est de 52 ans

Le nouveau visage des agriculteurs en Isère en 2021

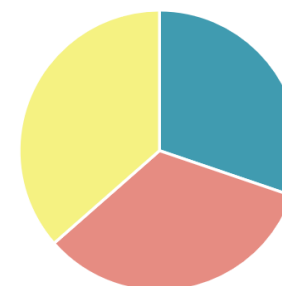


173 installations en moyenne par an sur les 9 dernières années en Isère

*Taux de renouvellement : 1 installation pour x départ



Formation des nouveaux agriculteurs

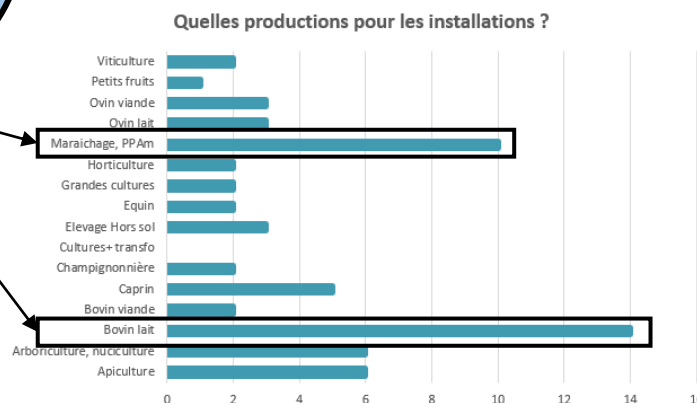


■ Bac ■ BPREA ■ BTS ou ingénieur

Sources: Chambre d'agriculture 2021, Agreste 2020

Le taux de renouvellement n'est pas suffisant pour pallier aux départs en retraite des agriculteurs dans les prochaines années. La conséquence sera l'agrandissement des exploitations et/ ou de la déprise agricole.

Importance des projets bovins lait (22%) et maraîchage (16%)



XX% : Chiffre qui concerne les nouveaux installés (Chambre agriculture Isère 2021)

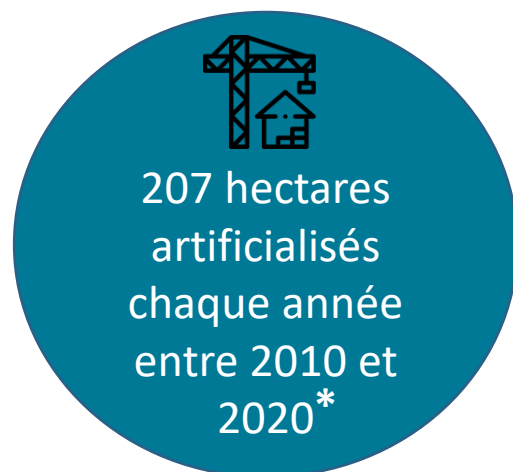
XX% : Chiffre pour l'ensemble des exploitants en Isère (Agreste 2020)

Dessin: Iconixar, freepix

Le foncier agricole en diminution



Sur l'ensemble du périmètre du PAiT

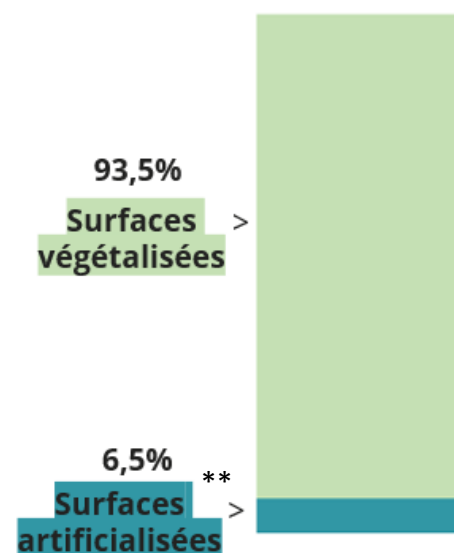


Chaque année, l'équivalent de 5 exploitations de taille moyenne est artificialisé, à plus de 70% pour le développement de zones d'habitats et zones d'activités.

*Données issues de la compilation de deux bases, la base MOS sur 49% du territoire et la base CEREMA sur 51% du territoire (base MOS non disponible)

L'augmentation continue de la population entraîne une **pression foncière importante sur les terres agricoles.**

Cette pression est d'autant plus forte de par la **géographie du territoire qui concentre de multiples usages sur un espace limité.**



En France, au moins 6% du territoire est artificialisé ***

*** La source de donnée (Corine land cover) est ici moins précise : d'après cette source, au moins 5,4% du territoire est artificialisé sur le périmètre du PAiT.

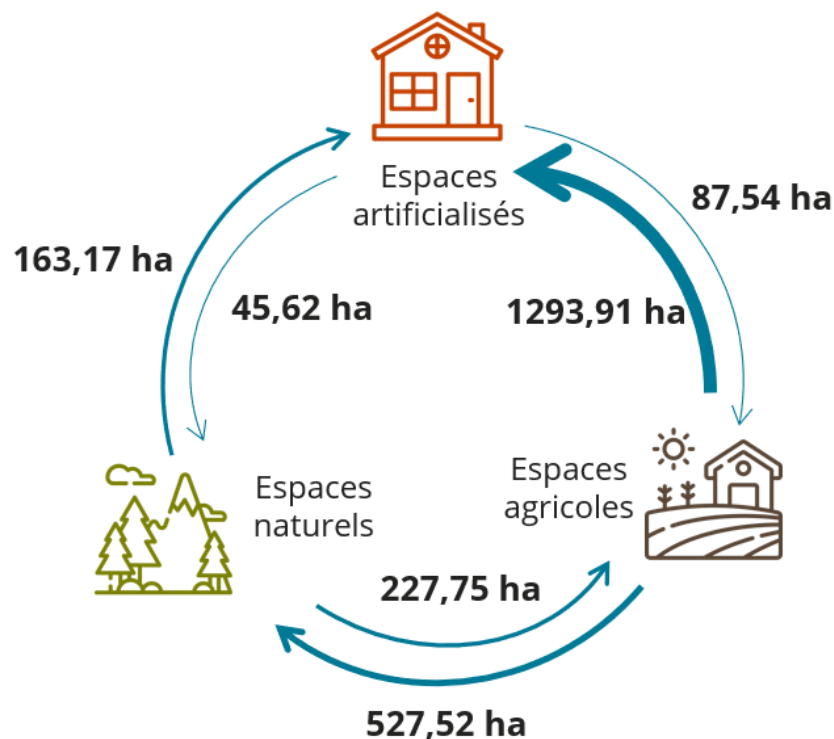
** Données issues de la compilation de deux bases, la base MOS sur 49% du territoire et la base Corine land cover sur l'autre partie du territoire (base MOS non disponible)



Foncier: Une étude plus poussée sur la moitié du territoire

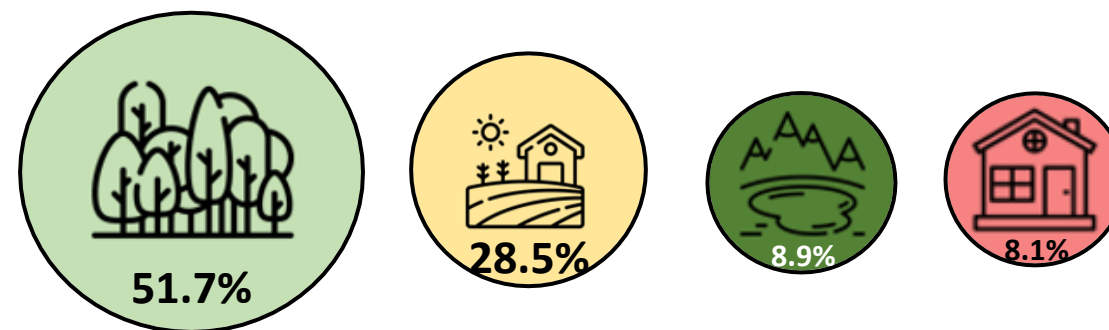
Depuis les années 2000, le MOS (mode d'occupation des sols) est utilisé au sein des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône Alpes permettant une étude poussée des évolutions d'occupation des sols. Cette donnée n'est disponible que sur 49% du territoire du PAiT et recouvre les EPCI suivants: Grenoble-Alpes Métropole (GAM), le Grésivaudan (CCLG), le Pays Voironnais (CAPV), le Trièves (CCT) et Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC).

Evolution de l'occupation du sol entre 2010 et 2020*



A 90% les nouvelles surfaces artificialisées proviennent d'espaces agricoles.

Les espaces prédominants en 2020*



Les forêts et espaces agricoles sont les **deux espaces prédominants** au sein du PAiT. Les **surfaces agricoles** sont les **seules surfaces en diminution**. Les **plus grandes augmentations** concernent les **espaces urbanisés à dominante d'habitat ou mixte** ainsi que les espaces urbanisés économiques et infrastructures de communication.



Un autre phénomène de perte de terres agricoles: la consommation masquée

Cette donnée n'est disponible que sur 49% du territoire du PAiT et recouvre les EPCI suivants: Grenoble-Alpes Métropole, le Grésivaudan, le Pays Voironnais, le Trièves et Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

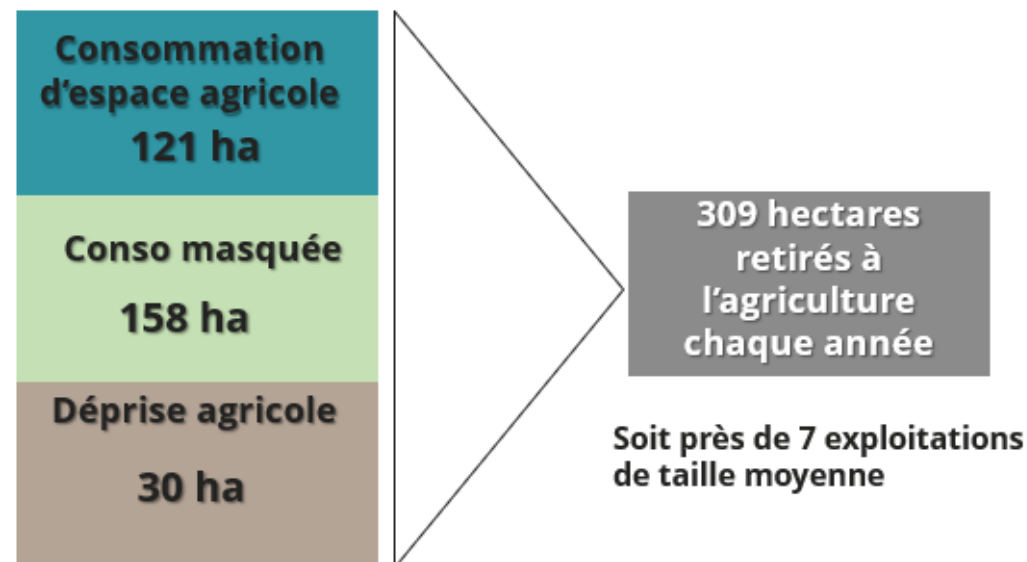
La **consommation masquée** correspond à la **perte de d'usage agricole des terres** car celles-ci sont **acquises par des particuliers** lors d'achats résidentiels ou d'agréments. Au sein du PAiT **158 hectares** ont été consommés de cette manière en moyenne **chaque année entre 2016 et 2020**. Cette consommation est donc du même ordre de grandeur que l'artificialisation et n'est pas à négliger. Il est important de noter que ces terrains **ne sont pas soustraits de « l'espace nature »** car ils ne sont pas urbanisés mais au vu du **prix moyen consenti à l'achat qui est 5 fois supérieur au prix agricole**, cet **usage** de loisir est **difficilement réversible**.

Le Trièves semble plutôt épargné par ce phénomène avec 3 à 4 fois moins de surfaces artificialisées que le reste des EPCI.

Saint Marcellin Vercors Isère communauté, Le pays Voironnais et le Grésivaudan sont les plus touchés par ce phénomène. Le Trièves lui l'est beaucoup moins.

Saint Marcellin Vercors Isère communauté et dans une moindre mesure le Pays Voironnais présentent les chiffres les plus importants.

Perte de terres agricoles par an entre 2016 et 2020*





La mise en place de politiques publiques adaptées

1 SCoT et 3 PLUi approuvés
sur le périmètre du PAiT



2 PAEN approuvés sur le périmètre du PAiT

**1 145 hectares d'espaces agricoles,
naturels et forestiers protégés**

dont 513 hectares de surfaces agricoles déclarées en 2020

Une trentaine de communes ont délibéré
pour lancer une réflexion sur l'outil

2021 : Acquisition de 55 ha de terres agricoles
dans la plaine de l'Isère (Meylan) pour installer
de jeunes agriculteurs et alimenter les cantines

Les documents d'urbanisme présentent des objectifs d'équilibre entre
espaces agricoles, naturels, forestiers et les espaces urbains. Ils jouent
ainsi un rôle majeur dans la protection du foncier agricole.

**Le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels
périurbains (PAEN)** est une politique visant à protéger
durablement et mettre en valeur les espaces agricoles et
naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain.

> L'intérêt de cette politique portée par le département
réside dans sa **double dimension** : un programme
d'actions associé à un périmètre réglementaire de
protection sur le long terme.

En complément, les collectivités ou leur groupement peuvent définir et
mettre en œuvre des **stratégies foncières** en cohérence avec leur
projet de territoire.



Un modèle agricole en mutation dans un contexte de forte pression foncière

-- Les informations clés à retenir --

Une main d'œuvre en cours de professionnalisation

Des exploitations qui diminuent en nombre mais augmentent en taille

Une augmentation des formes juridiques en co-exploitation

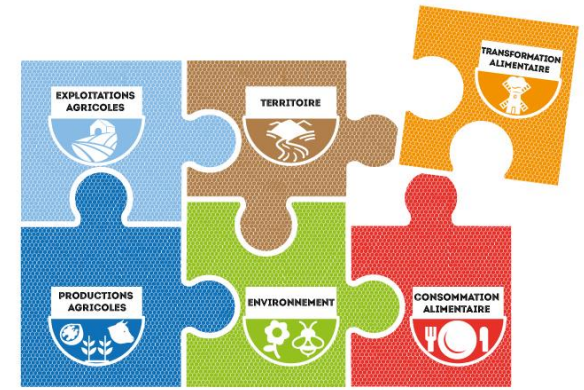
Une proportion forte des agriculteurs proches de la retraite: cela pose questions sur le devenir des surfaces agricoles

Un nouveau visage chez les agriculteurs: plus de bio, de vente directe et de transformation à la ferme

Une pression foncière importante entraînant une perte de surfaces agricoles

Une consommation masquée aussi importante que la consommation d'espace agricole

Des outils de protection du foncier qui se développent



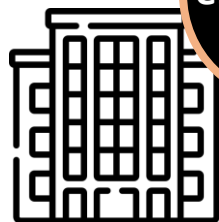
La coexistence d'une industrie agro-alimentaire spécifique et d'une transformation fermière présente sur l'ensemble du territoire

Deux secteurs prépondérants: la boulangerie pâtisserie et la boisson



+17.8%
entre 2010
et 2020

2267 emplois



-1.2%
entre 2010
et 2020

159 établissements

La fabrication de **produits de boulangerie pâtisserie** et de **boissons** sont les secteurs prépondérants avec respectivement **36%** et **25%** de l'emploi salarié privé et **34%** et **23%** des établissements.

Les plus gros secteurs d'activités et employeurs au sein du PAiT (au vu du nombre d'emploi en 2020):

Les entreprises présentées sont celles avec plus de 50 emplois



Produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, hors boulangerie-pâtisserie

812



Boissons

486



Viande et préparation de produits à base de viande

339



Produits laitiers

239

Différents critères d'ancrage au territoire



Les profils des entreprises de transformations alimentaires au sein du PAiT sont variés. La grande majorité des entreprises possèdent un ancrage territorial fort mais en s'intéressant aux grandes entreprises pourvoyeuses d'emplois, il apparaît que certaines fonctionnent à des échelles bien plus grandes. Développer les entreprises qui favorisent les liens territoriaux forts semble pertinent pour plus d'autonomie alimentaire et une plus grande résilience du tissu industriel alimentaire local.

Les entreprises qui siègent sur le territoire

Un premier axe pour étudier l'ancrage des entreprises au territoire consiste à identifier la localisation de leurs sièges sociaux. **92.4% des établissements** de première transformation ont leur **siège social dans le PAiT**, 97% pour les autres transformations.

Valorisation d'un terroir et d'un savoir faire

De nombreuses entreprises sur le territoire valorisent un **savoir-faire** et l'utilise comme une vraie **stratégie de différenciation**. On peut notamment évoquer Chartreuse Diffusion (liqueur chartreuse), Henri Raffin, Etoile du Vercors (IGP saint marcellin), coopérative des Entremonts, Vercors lait.

Valorisation de productions locales

Les coopératives laitières se fournissent en lait auprès d'exploitations du territoire pour la fabrication de fromage (en majorité). Pour le lait de consommation, la collecte se fait localement mais le conditionnement a souvent lieu en-dehors du territoire.

Sur le territoire 3 abattoirs ont pu être recensés. Les outils de transformation de la filière présents semblent pour beaucoup être des outils avec des flux d'approvisionnement locaux. Les clients de ces abattoirs sont principalement des éleveurs effectuant de la vente directe, des grossistes et des bouchers.

Un grand nombre d'entreprises font de la transformation de céréales ou de produits à base de céréales. Pour beaucoup, le choix d'un approvisionnement au moins partiel en farine locale a été pris.

Pour approfondir la notion d'ancrage territorial, des travaux complémentaires pourront être menés en lien avec le projet SCALABLE



La transformation des produits du territoire

Les principaux outils de première transformation pour les filières les plus importantes du territoire:
Des structures indispensables pour transformer les produits sur le territoire



3 abattoirs:

ABAG
SARL Abattoir du Diois
Maurienne
BF Viandes



Un projet: Marmites et saucissons



Vercors Lait
Coopérative des Entremonts
Coopérative de vente de Miribel
Fromageries de l'Etoile
EURIAL (Fromagerie Curtet)
Laiterie du Mont Aiguille

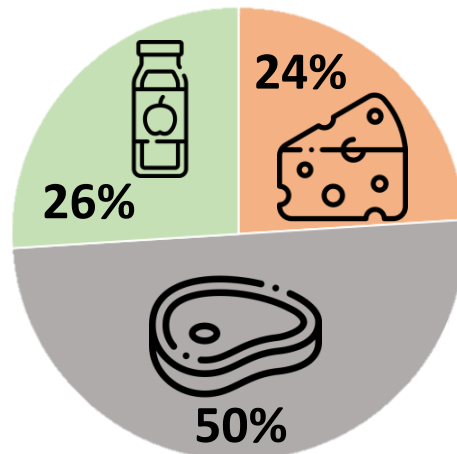


Groupe Oxyane
Groupe Payre
Minoterie du Trièves
Moulin de Chardeyre



AB Epluche
Noix et noix
Delfiture
La Tacoulienne
Le champs des saveurs
Cooperative fruitiere Lorient

Une transformation à la ferme qui gagne en importance:



15% des exploitations ont un atelier de transformation (hors vin) (+47% en 10 ans)

L'atelier de transformation permet d'offrir aux clients une plus grande gamme de produits tout en ayant une valeur ajoutée plus forte sur ce type de produits.

En Isère 17% des exploitations effectuent de la transformation à la ferme

La coexistence d'une industrie agro-alimentaire spécifique et d'une transformation fermière présente sur l'ensemble du territoire
-- Les informations clés à retenir --



Un secteur d'activité de l'industrie alimentaire en augmentation

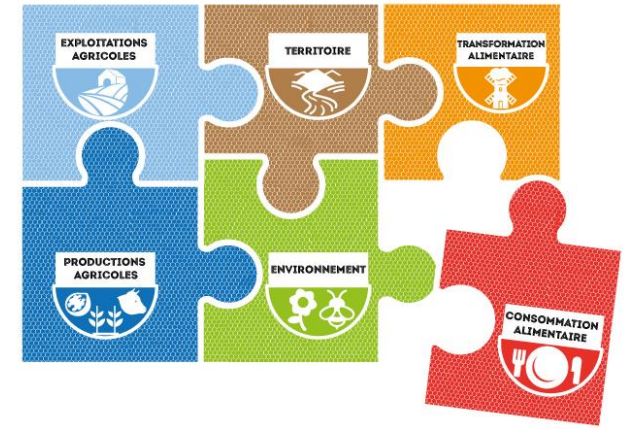
Deux secteurs d'activités dominants: les produits de boulangerie pâtisserie et la boisson

Une coexistence de grands groupes fleurons industriels et d'entreprises locales

Une majorité d'établissements avec un ancrage local (siège social, mise en avant d'un savoir-faire, approvisionnement...)

Une transformation à la ferme en fort développement

Des ateliers de transformation en commun qui répondent aux besoins des agriculteurs



**Une population nombreuse aux multiples
profils de consommateurs**

Quelle population au sein du PAiT ?



810 000 habitants



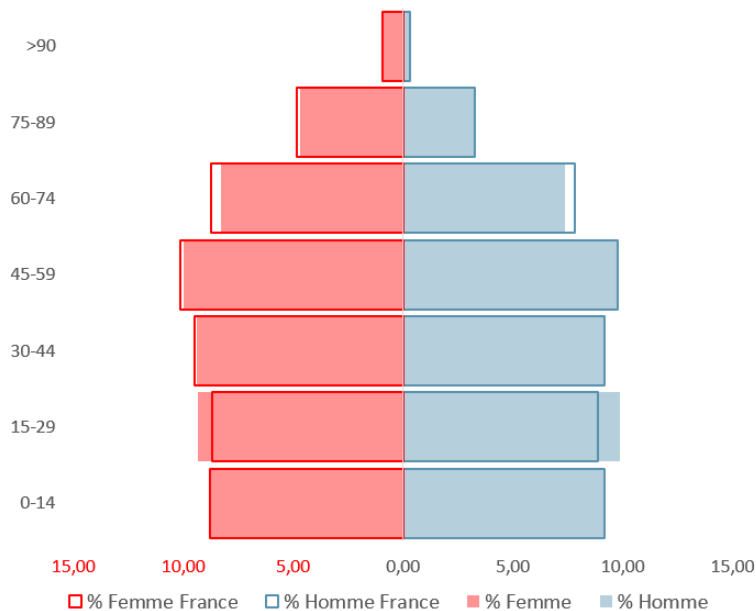
Croissance entre 1968 et 2018 dans le PAiT de +0,99%/an



Moyenne France de +0,65%



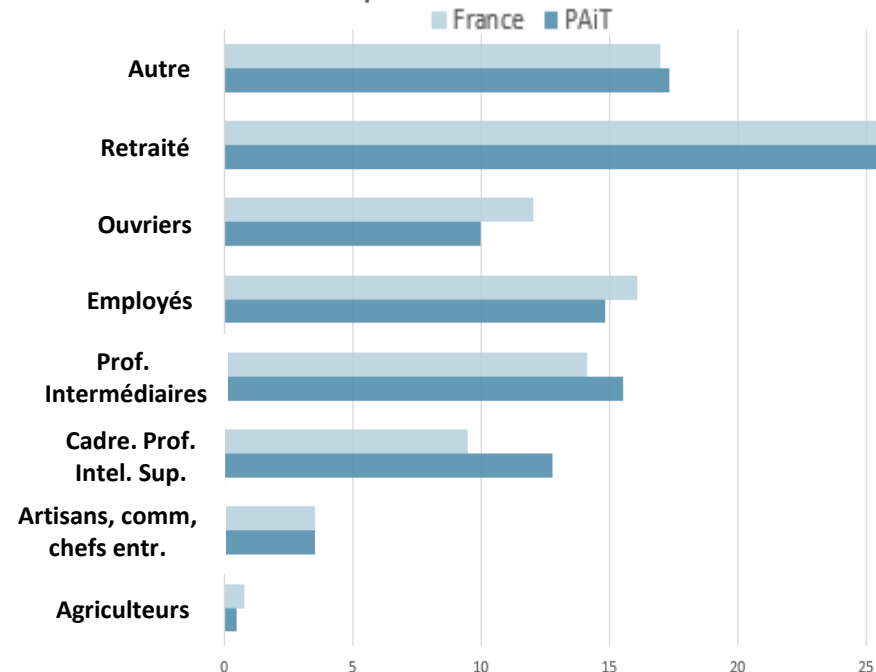
Pyramide des âges en 2018



> Sur le territoire PAiT, la **population est un peu plus jeune** que la moyenne française



Profession des plus de 15 ans au sein du PAiT et en France



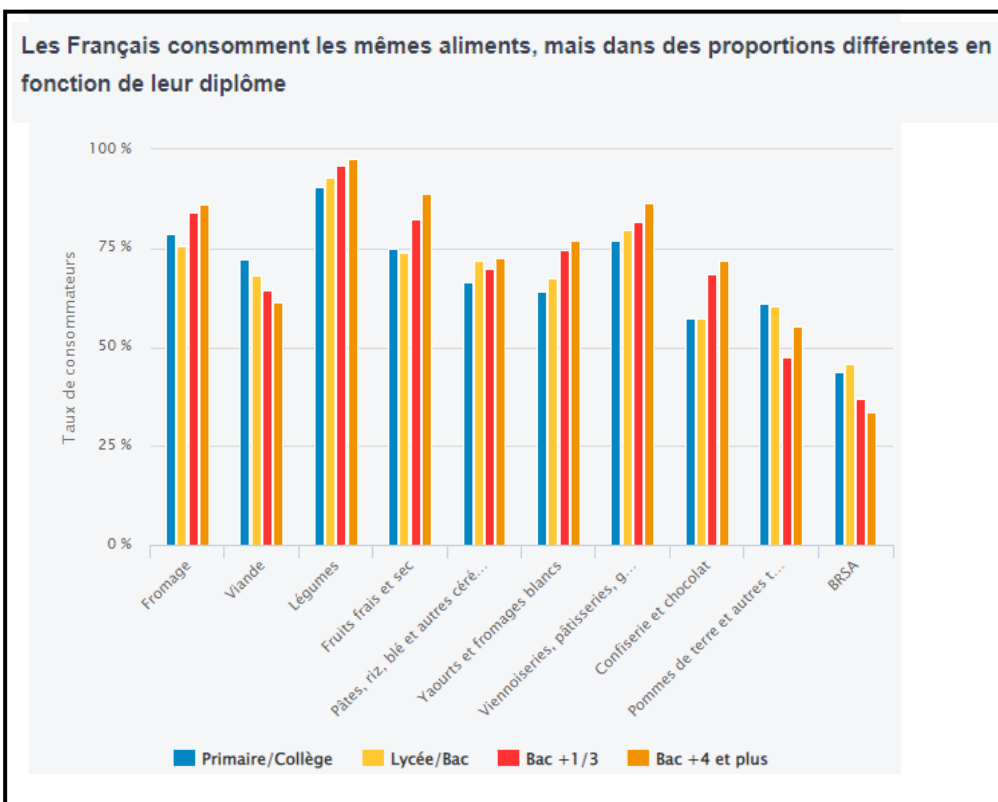
> On observe **plus de professions intermédiaires et de cadres et professions intellectuelles supérieures** et **moins d'ouvriers, d'employés et de retraités**



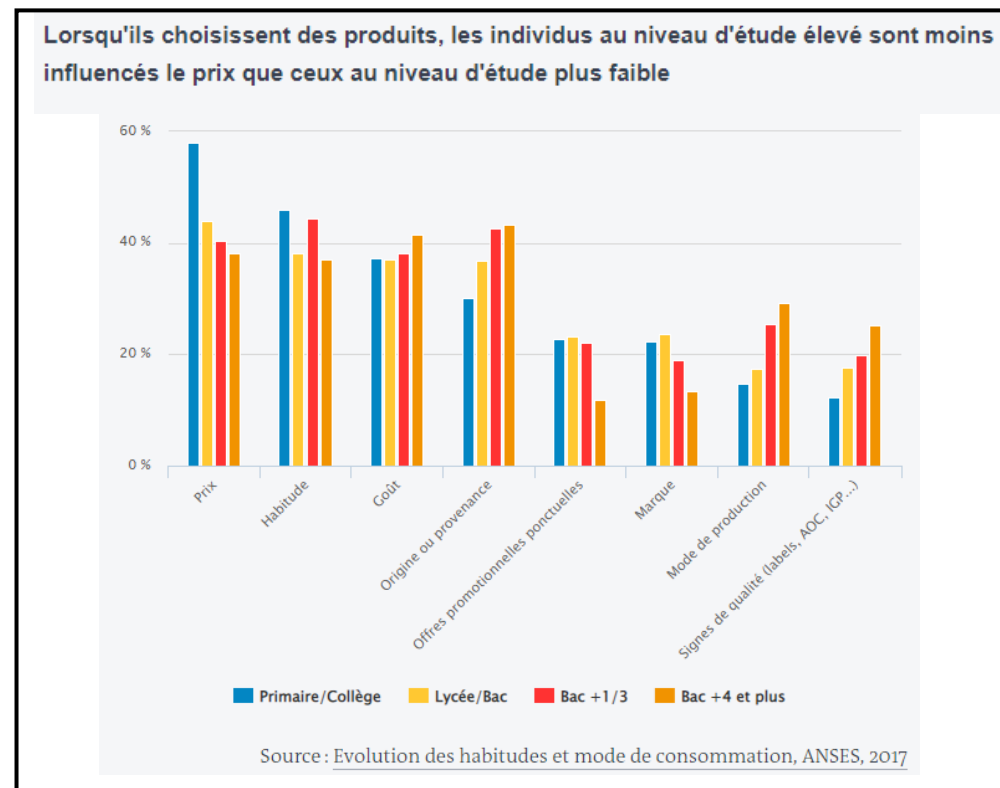
Le profil de la population influence la consommation: étude nationale



Le profil de population sur un territoire influence le type de produits consommés et les critères de choix des produits. Cette étude de l'ANSES datant de 2016 montre notamment l'influence du niveau d'étude sur les modes de consommation.



Les Français consomment les mêmes catégories d'aliments mais un niveau d'étude supérieur est corrélé avec une consommation plus importante de fromages, légumes, fruits secs et frais, confiseries, yaourts et moins importante de viande et soda.



Le niveau d'étude influence les critères de choix des produits alimentaires. Pour les niveaux d'étude les moins élevés, c'est le prix l'élément le plus déterminant ainsi que les promotions et la marque. Plus le niveau d'étude augmente, plus les signes de qualité, les modes de production et l'origine ont une importance.

Le profil de la population influence la consommation: étude locale (GAM)

Cette étude réalisée à l'échelle de la métropole de Grenoble en 2018 étudie les modes de consommation des habitants selon les caractéristiques sociodémographiques: Age, catégories socio professionnelles, sexe, typologie de communes (centre ou périphérie).

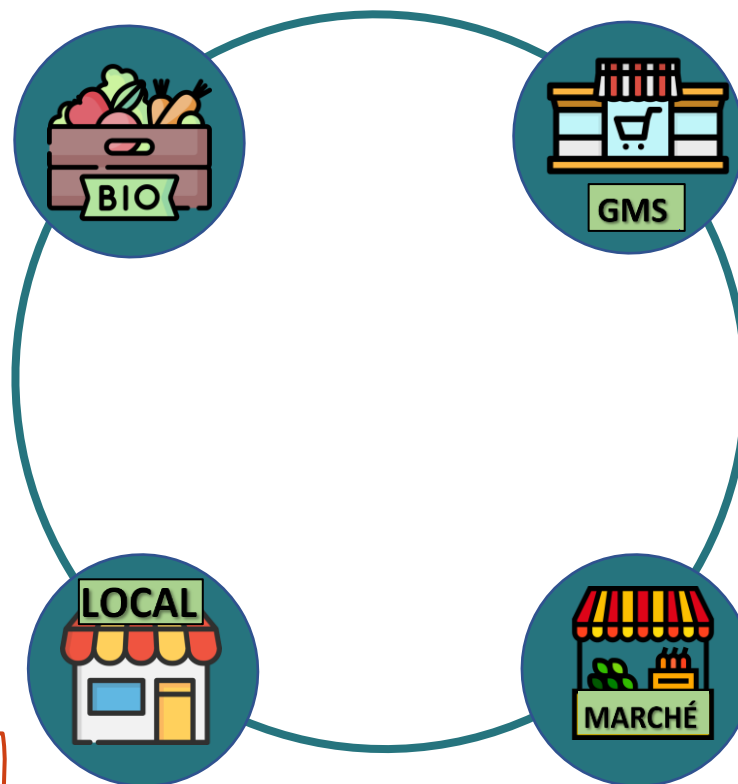


En moyenne, **14 %** des habitants de Grenoble-Alpes Métropole déclarent **manger souvent ou tout le temps des produits issus de l'agriculture biologique.**

Le pouvoir d'achat et l'âge des habitants semblent particulièrement corrélés à la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique.

En moyenne, **20 %** des habitants de Grenoble-Alpes Métropole déclarent **manger souvent ou tout le temps des produits issus de l'agriculture locale.**

Le pouvoir d'achat et l'âge des habitants semblent particulièrement corrélés à la consommation d'aliments issus de l'agriculture locale.



En moyenne, **41 %** des habitants de Grenoble-Alpes Métropole déclarent **manger souvent ou tout le temps des produits issus de la grande distribution.**

Il y a une faible dispersion des données au regard des caractéristiques socio-démographiques des habitants : Quelque soit la population il semble difficile de se passer de ce moyen de commercialisation. Les GMS ont alors un rôle majeur à jouer dans la distribution des produits locaux et bio.

En moyenne, **32 %** des habitants de Grenoble-Alpes Métropole déclarent **manger souvent ou tout le temps des produits frais du marché.**

Plus l'habitant est âgé, plus il a tendance à consommer fréquemment des aliments issus du marché.

Les femmes et les habitants du cœur urbain dense fréquentent également davantage les marchés.

Un accès à l'alimentation pour tous ?



11000 bénéficiaires de banques alimentaires en Isère chaque semaine en 2020. **Un chiffre qui a augmenté** de 4000 bénéficiaires **avec la crise COVID**.

Source: Banque alimentaire Isère 2020



Les **niveaux de revenus varient du simple au triple** selon la commune. Par exemple, la rive droite de l'Isère au nord-est de Grenoble concentre les plus hauts revenus tandis que les espaces ruraux de montagnes au sud du territoire sont marqués par des niveaux de vie inférieurs à la médiane régionale (1900€ mensuels).

Pour la ville de Grenoble, des variations existent également, notamment entre le nord et le sud de la commune.

Sources: INSEE-Filosofi 2018 Dessin: Freepik, kiranshastry



On observe une disparité dans la part consacrée à l'alimentation suivant le revenu des ménages. En effet c'est une dépense peu élastique: le poste alimentaire est celui pour lequel l'écart entre parts budgétaires est le plus faible. Les revenus n'étant pas les mêmes, plus un individu a un revenu faible, plus grand est le pourcentage qu'il doit consacrer à l'alimentation.

La part des **dépenses alimentaires peut s'interpréter comme un révélateur de bien-être**.

Sources: CCI 2018



En moyenne, **20 %** des habitants de Grenoble-Alpes Métropole **déclarent s'être déjà restreints** sur les dépenses alimentaires en une année.

L'âge et la profession semblent alors particulièrement **corrélés à cette problématique** d'accessibilité.

Source: IBEST 2018



Restauration collective des établissements publics d'enseignement



La restauration collective des établissements publics d'enseignement permet d'agir en faveur de plusieurs aspects: l'accès à l'alimentation pour tous, le développement de l'économie locale et le soutien aux pratiques agricoles durables. Depuis l'adoption de la loi EGALIM en 2018, un nouveau cadre législatif impose au sein de cette restauration une réglementation sur l'approvisionnement, en exigeant au moins 50% de produits de qualité et durable dont au moins 20% de bio.



Ecoles maternelles et primaires

Gestion concédée majoritaire
42 000 repas par jour



Collèges

Gestion directe majoritaire
22 000 repas par jour
34% d'aliments locaux
26% d'aliments bio



Lycées

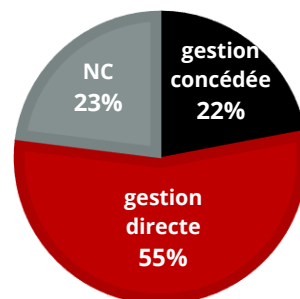
Gestion directe majoritaire
17 000 repas par jour



Enseignement supérieur

9 000 repas par jour
(campus GAM)

Grenoble-Alpes Métropole :
Restauration publique des
établissements publics
d'enseignement
50 000 repas par jour
dont 18 000 sur Grenoble



Les chiffres correspondent à ceux à l'échelle de l'ancien périmètre du PAiT (étude 2019), ils pourront être complétés et mis à jour avec les études les plus récentes.

Une population nombreuse aux multiples profils de consommateurs -- Les informations clés à retenir --



Un bassin de population important et concentré à 55% dans 10% du territoire (métropole de Grenoble)

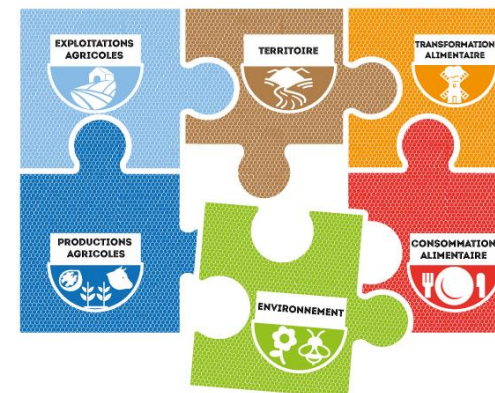
Une population plus jeune et avec plus de professions intermédiaires et de cadres et professions intellectuelles supérieures

Une mise en avant de l'influence du profil de population sur les modes de consommation et notamment sur le bio, le local, les produits frais et l'achat en GMS

Des inégalités fortes de revenus qui supposent un accès différencié à l'alimentation et notamment aux produits de qualité

Des études à poursuivre pour identifier ces différences d'accès

La restauration collective vue comme un axe de travail à poursuivre pour un accès à tous à l'alimentation de qualité

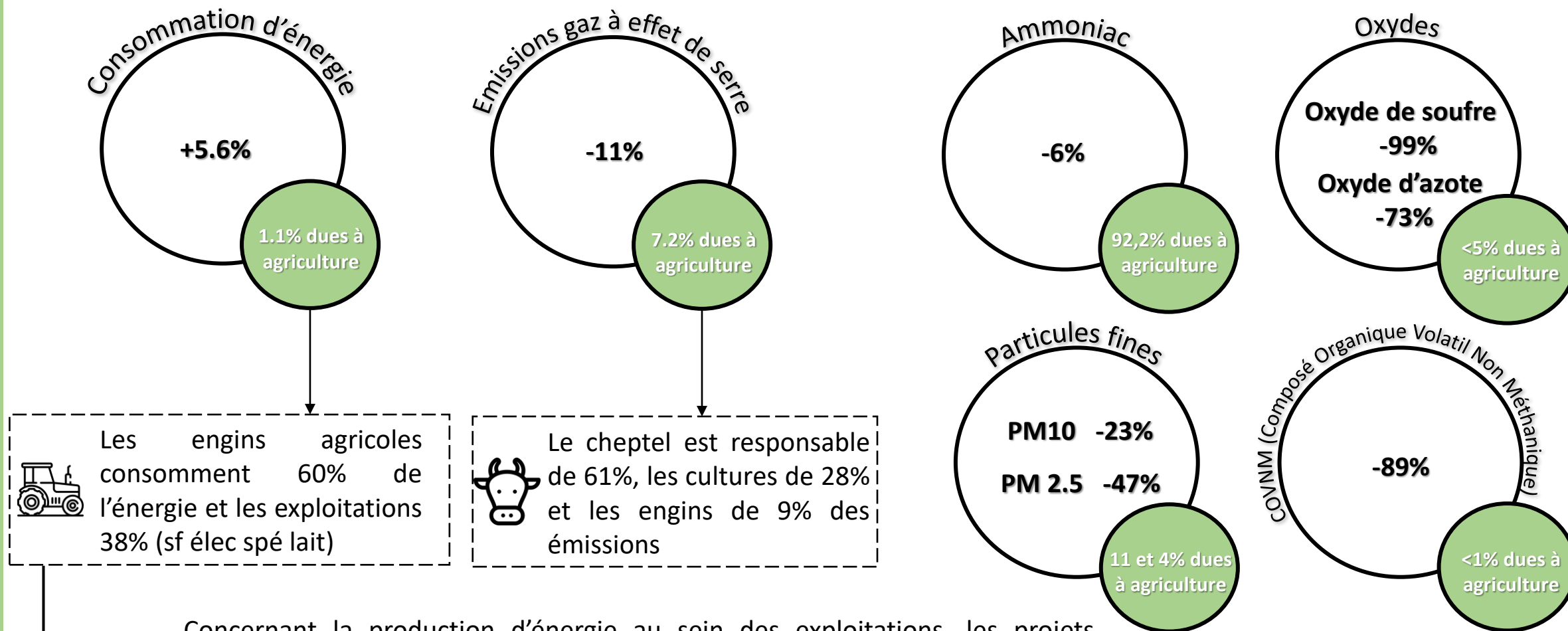


La prise en compte des liens entre l'environnement et l'agriculture : Air - Sols - Eau

Une évolution dans les émissions et la consommation depuis 1990 et 2018 sur le PAiT



L'agriculture représente une part relativement faible de la consommation et des émissions (à l'exception de l'ammoniac). De plus ces émissions sont pour beaucoup en diminution laissant supposer une réduction de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement au sein du territoire.



Concernant la production d'énergie au sein des exploitations, les projets éoliens et de méthanisation n'ont pas abouti pour différentes raisons (mobilisation du monde agricole, acceptabilité des riverains...)

Certains territoires particulièrement impactés par les pratiques agricoles

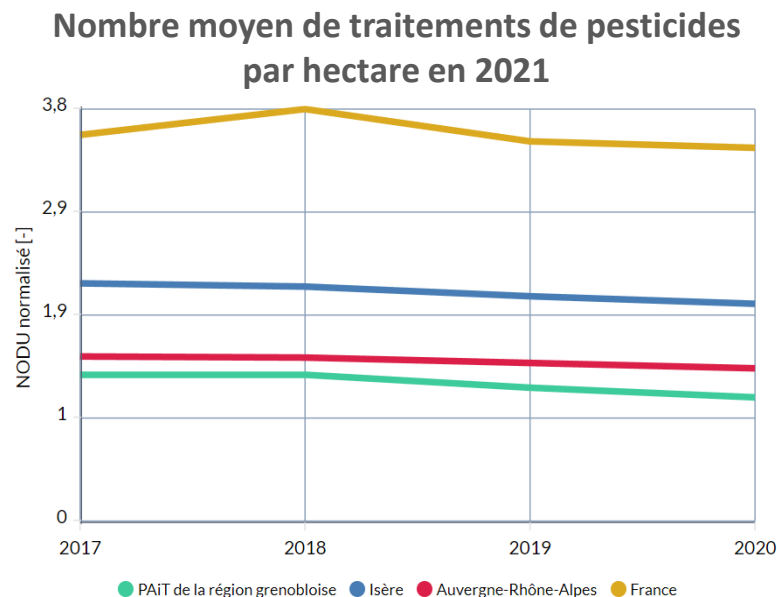
Le PAiT se caractérise par une utilisation de produits phytosanitaires plus faible que le reste de la France et concentrée dans quelques zones.



Les **quantités** totales de **produits phytosanitaires** achetées ont diminué de **-20%** entre 2017 et 2020

Point info:

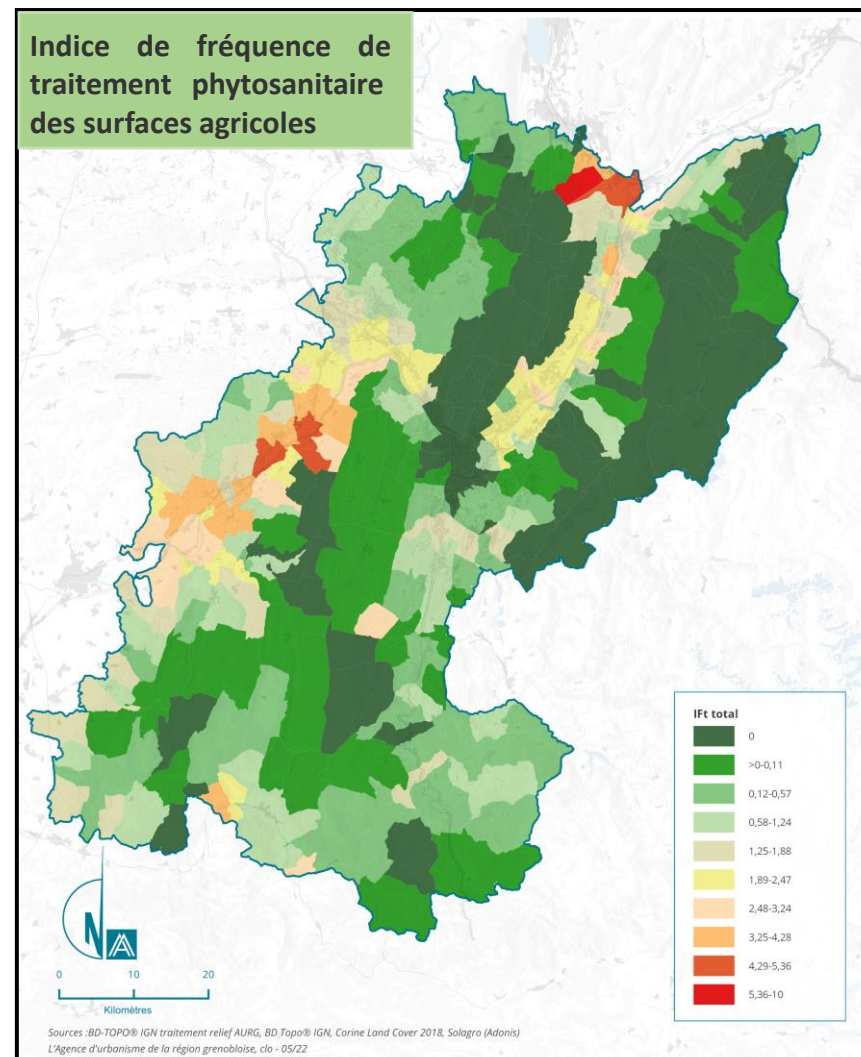
L'indicateur NODU permet de déterminer le nombre moyen de traitements par hectare. Le calcul de cet indicateur s'appuie sur la quantité de produits phytosanitaires achetés rapporté à une dose d'unité (dose pour une application). On rapporte ensuite ce chiffre à la surface agricole utile (SAU).



En observant la carte des indices de fréquence des traitements (IFT) à l'échelle de la France, il apparaît que le **territoire du PAiT** fait partie des zones avec les **IFT les plus faibles**. Des **zones** se distinguent par des **traitements plus fréquents**: les vallées où les **cultures de céréales** sont les plus concentrées mais également les contreforts viticoles de la Chartreuse au nord du Grésivaudan et les noyeraies autour de St Marcellin.

Point info:

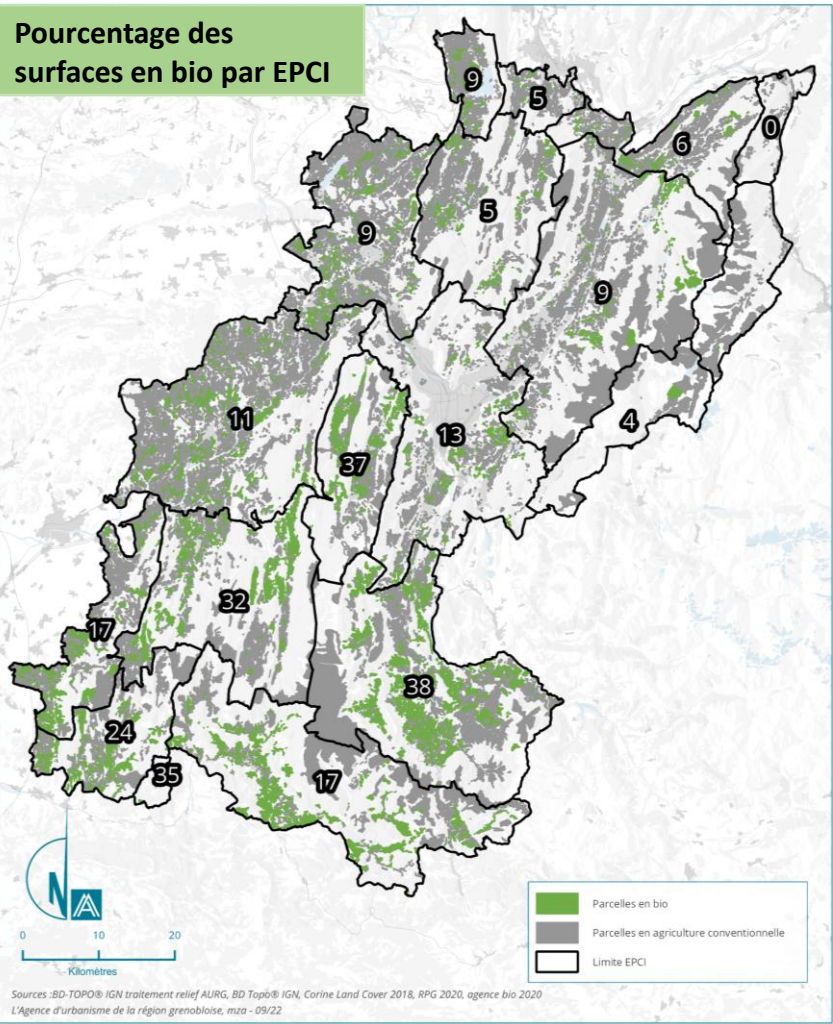
L'IFT comptabilise le nombre de doses références de produits phytosanitaires utilisées par hectare au cours d'une année de culture.



Le bio très présent dans une partie du territoire et pour certaines cultures



Pourcentage des surfaces en bio par EPCI



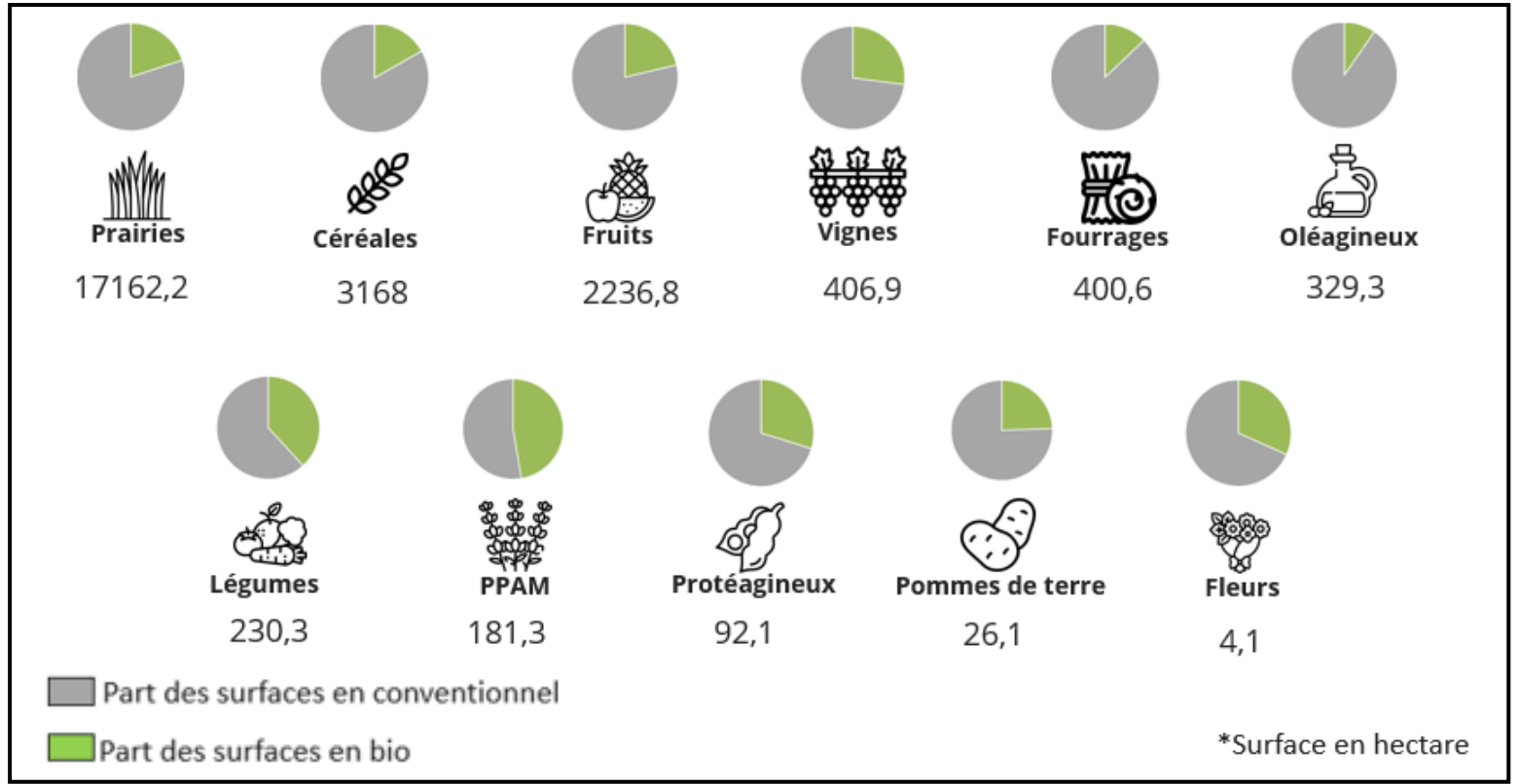
Sources : BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, BD Topo® IGN, Corine Land Cover 2018, RPG 2020, agence bio 2020
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, mza - 09/22

C'est au sein du PNR du Vercors que l'on trouve la plus grande proportion de surfaces en bio (+ de 30% des surfaces agricoles totales).

Source: Agreste 2020 Dessin: Freepik, iconixar

Le nombre d'exploitations bio a été multiplié par 2 en 10 ans, elles constituent 23.5% des exploitations et 19% de la SAU.

Les surfaces en bio par culture en 2020

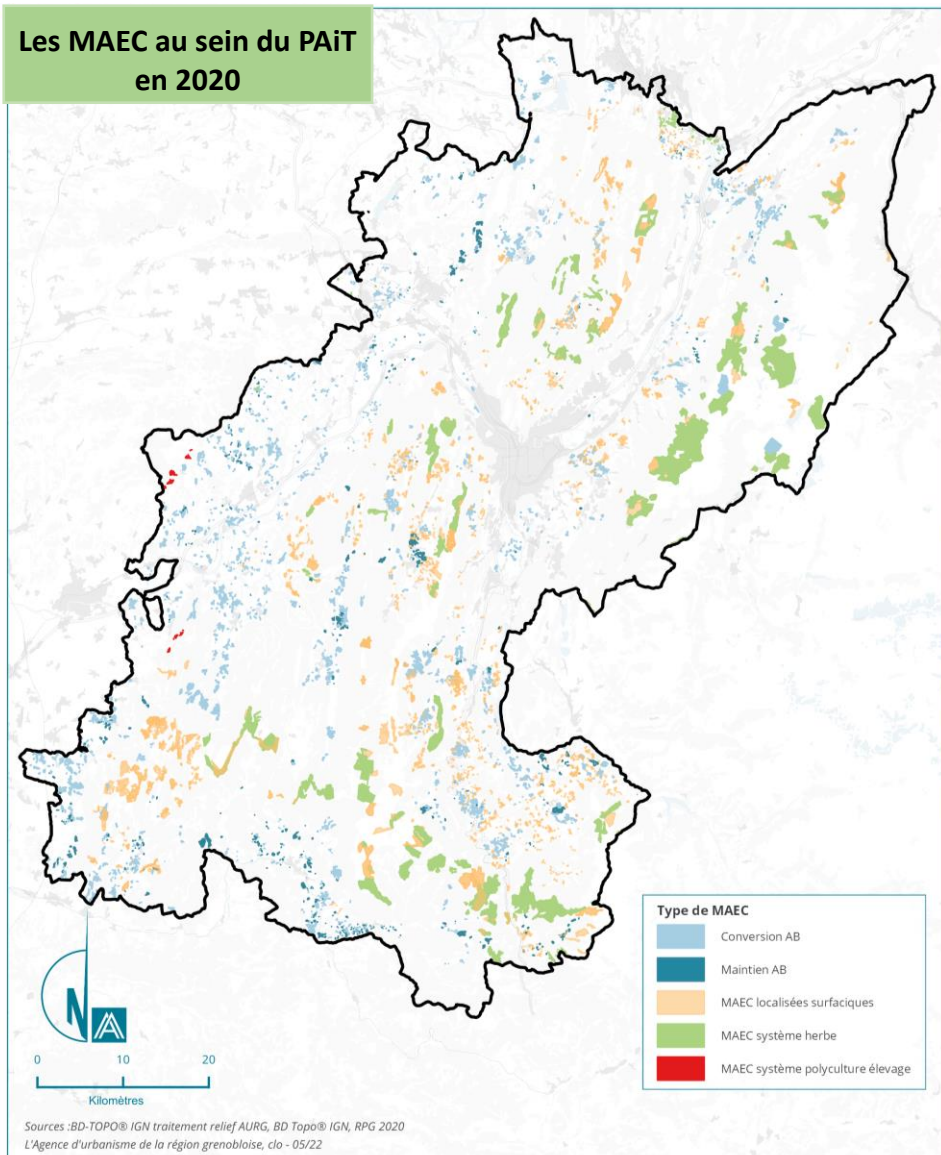


Les surfaces biologiques sur le territoire sont en grande majorité les prairies (70% des surfaces). Cependant les prairies biologiques représentent un faible pourcentage des prairies totales. Ces surfaces sans être bio reçoivent peu d'intrants, voire pas du tout mais les exploitants ne font pas forcément la démarche d'entrer dans la certification AB. Les cultures comme les légumes, les plantes aromatiques et médicinales ont une proportion élevée de leurs surfaces en bio.

Un soutien des modes de production particulier: le bio et les prairies



Les MAEC au sein du PAiT
en 2020



Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

46419 hectares déclarés en MAEC en 2020, qui représentent seulement **22% des surfaces agricoles** car certaines font l'objet de plusieurs MAEC.



Les **territoires les plus impliqués** dans les démarches de contractualisation MAEC sont les **territoires de montagne**.

Les **mesures pour le maintien des systèmes herbagers** et des surfaces pastorales sont les **plus nombreuses en surfaces** et ce sont les **mesures de maintien et de conversion en bio** qui présentent le plus de bénéficiaires.



Un bon état général des masses d'eau du territoire

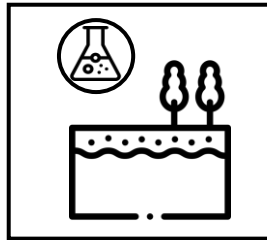
	Bon état chimique des masses d'eau de surface (% de km total) 	Bon état chimique des masses d'eau affleurantes (% de km total) 	Bon état écologique des masses d'eau (% de km total) 	Réservoir biologique (en km) 
2016	89%	78%	56%	2183
2021	96%	85%	61%	2161
Objectif 2027	100%	100%	79% (21% en objectifs moins stricts)	/

Bon état sur le bassin RM
96%



Seulement une partie du Drac et une partie de l'Isère (situé dans la vallée du Grésivaudan), présentent un mauvais état chimique. Cette observation est due au passé du territoire dans l'industrie de chimie. Les actions mises en place ont participé à une nette amélioration de la qualité des eaux depuis 20 ans au sein de ces zones.

Bon état sur le bassin RM
88%

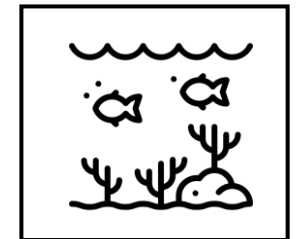


Seulement une partie sous la ville de Grenoble et sous la partie Ouest du PAiT présente un mauvais état chimique. On trouve ici des ensembles de roches très poreuses qui permettent une infiltration plus importante des polluants. Une vigilance accrue est donc nécessaire.

Bon état sur le bassin RM
48%



Le bon état écologique tient compte de 3 aspects : L'état biologique (faune et flore présente), l'état physico-chimique (condition du milieu : oxygène, matière organique, nitrates...) et enfin la qualité hydromorphologique (caractéristique du cours d'eau: écoulement, profondeur, tracé et morphologie).



Les réservoirs biologiques correspondent à des espaces vitaux pour la biodiversité aquatique car ils constituent des espaces de vie pour la flore et la faune. Ils sont indispensables pour atteindre le bon état des masses d'eau. Le PAiT présente un riche réseau de réservoirs.

Des démarches de protection de la ressource face à une problématique quantitative importante



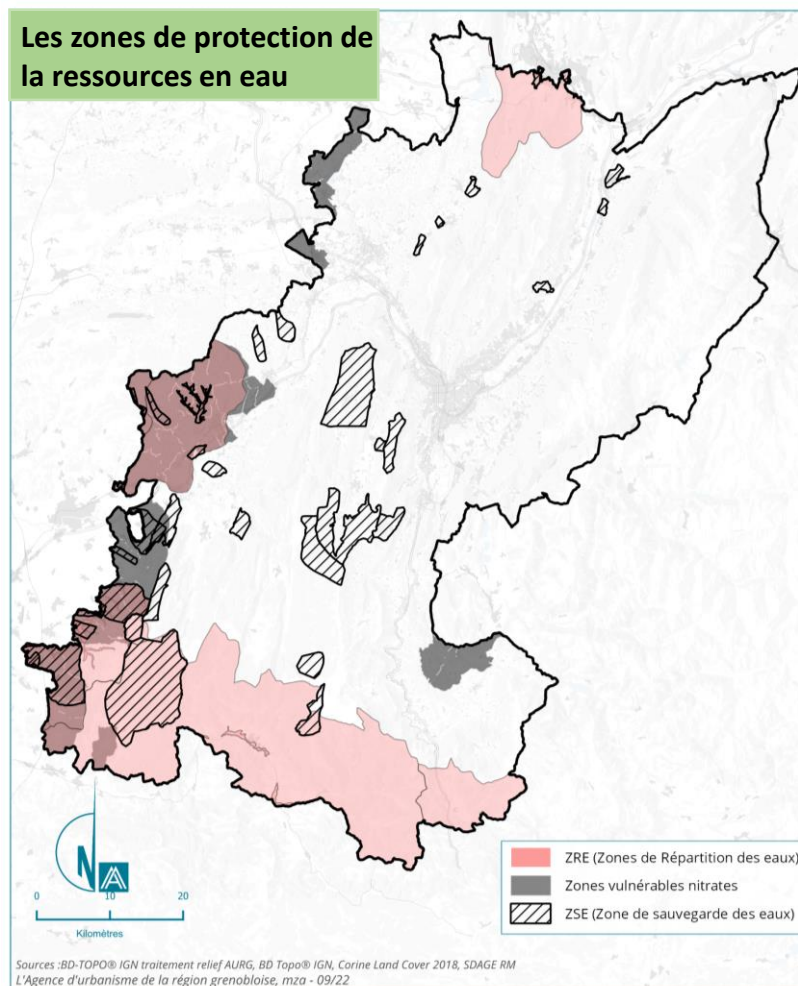
La question de la gestion quantitative rentre en compte pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Des prélèvements trop importants peuvent conduire à des modifications conséquentes du débit des sources d'eau et à des conflits d'usage. Des zonages permettent de protéger la ressource en eau à la fois de ce point de vue quantitatif mais également qualitatif.

ZSE (8% du territoire)

Les zones de sauvegarde exploitées ont pour objectif de maintenir une qualité de l'eau compatible avec une production d'eau potable ainsi qu'un équilibre quantitatif, en mettant en œuvre des actions spécifiques et en encadrant certaines activités. Ces ZSE identifient les ressources stratégiques (potentialité, qualité, comparaison aux besoins). Elles ont un double objectif: qualitatif et quantitatif.

ZRE (22% du territoire)

Les zones de répartition désignent des territoires avec un déséquilibre durablement installé entre la ressource et les prélèvements sur lesquels il est nécessaire d'agir prioritairement pour une gestion quantitative équilibrée et durable. Cette classification oblige une démarche d'évaluation précise du déséquilibre constaté, de la répartition spatiale des prélèvements et si nécessaire de la réduction de ce déséquilibre.



Zone vulnérable nitrate (9% du territoire)

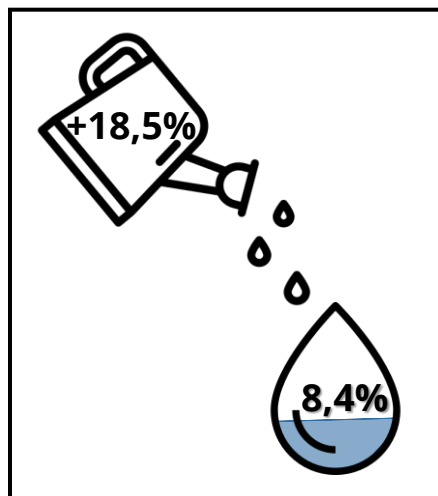
Une zone vulnérable est un territoire où la pollution des eaux par le rejet de nitrates d'origine agricole, menace la qualité des milieux aquatiques et notamment l'alimentation en eau potable.

Cette délimitation dépend des activités et rejets sur le territoire mais également de la vulnérabilité de la zone (roches, profondeurs de la source...). La majorité du territoire présente une agriculture extensive. Ainsi la pression de l'agriculture sur la qualité de l'eau est limitée à quelques zones.

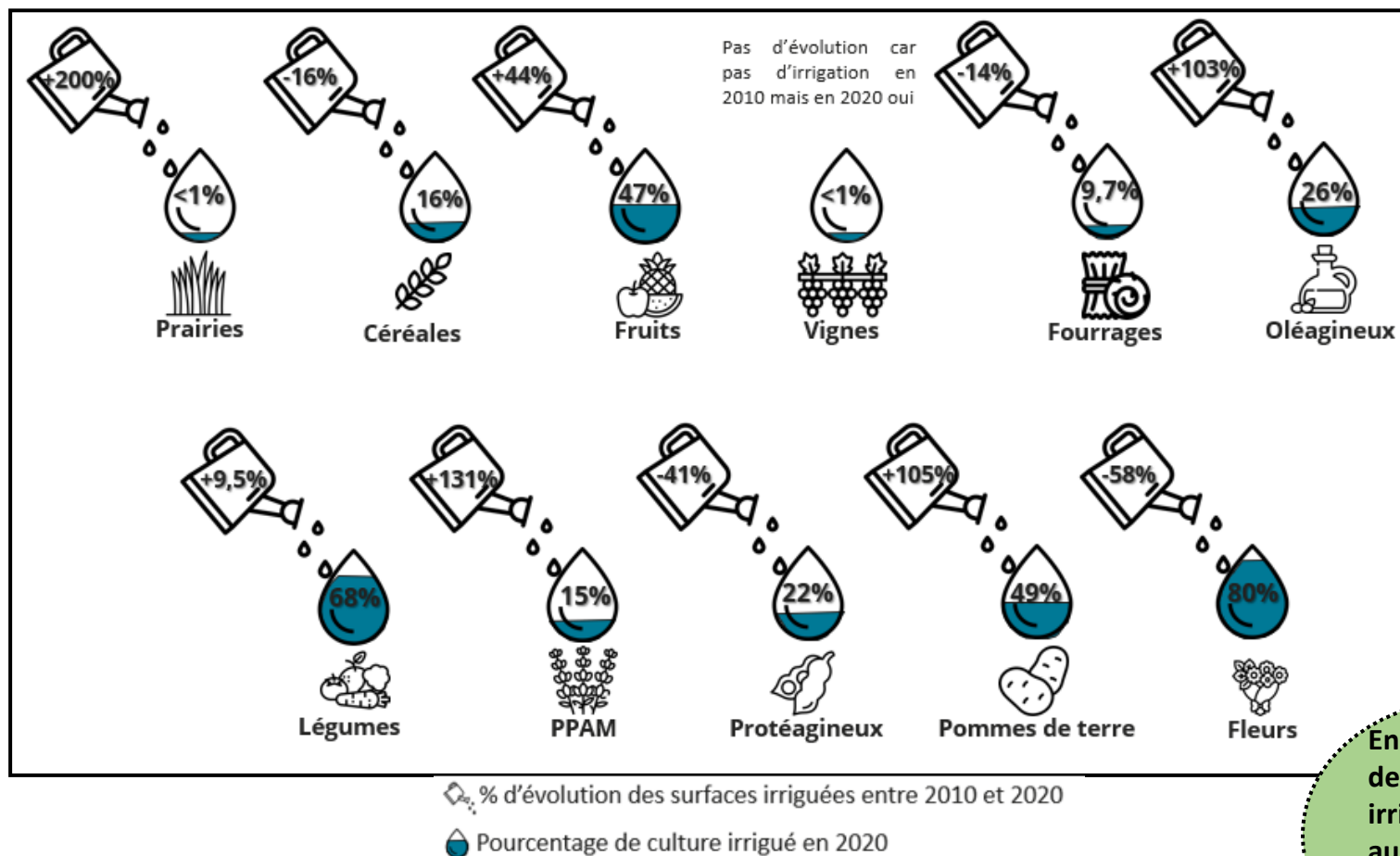
Les surfaces d'irrigation en augmentation et concentrée sur quelques cultures



Les vergers ainsi que les céréales représentent plus de 75% des surfaces irriguées du territoire avec respectivement 47% et 29% des surfaces totales.



Alors que la SAU est sensiblement la même sur le territoire du PAiT, les surfaces irriguées ont augmenté de 18,5% en 10 ans pour aujourd'hui atteindre 8,4% des surfaces totales en irrigation.



En Auvergne 6% des surfaces sont irriguées avec une augmentation de 25% entre 2010 et 2020

Cette augmentation des surfaces irriguées est à relativiser: les prélèvements de l'agriculture restent faibles par rapport à d'autres secteurs, le goutte à goutte dans les noyeraies se développe et le maraichage (qui est la culture la plus irriguée en %) représente des surfaces relativement faibles. Cela n'empêche pas que des solutions sont à envisager pour irriguer face aux changements climatiques.

La prise en compte des liens entre l'environnement et l'agriculture

-- Les informations clés à retenir --



Un impact relativement faible de l'agriculture sur les émissions et la consommation en comparaison à d'autres secteurs

Une production d'énergie renouvelable encore faible au sein des exploitations

Un impact localisé de l'activité agricole grâce à une production extensive sur une grande partie du territoire

Des surfaces bio plus importantes que la moyenne, majoritairement composées de prairies et très concentrées dans le Vercors

Des mesures pour soutenir les surfaces de prairies et le développement et maintien du bio (MAEC)

Une bonne qualité des eaux à l'exception de quelques zones précises

Une problématique quantitative de l'eau importante notamment dans le sud-ouest du PAiT

Une irrigation en augmentation, le développement de certaines cultures posant des questions pour le futur (noyers, maraîchage)

L'accompagnement vers des pratiques agricoles vertueuses est un axe de travail à poursuivre pour réduire les effets négatifs sur l'environnement et renforcer les effets positifs

Acronymes

AB: Agriculture biologique

AOP: Appellation d'origine protégée

BPREA: Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

BTSA: Brevet de technicien supérieur en agronomie

CA: Communauté d'agglomération

CC: Communauté de communes

EARL: Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

EPCI: Etablissement public de coopération intercommunal

ETP: Equivalent temps plein

GAEC: Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GMS: Grande et moyenne surface

IFT: Indice de fréquence des traitements

IGP: Indication géographique protégée

MAEC: Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

MOS: Mode d'occupation des sols

PAiT: Projet alimentaire interterritorial

PAEN: Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

PBS: Production brute standard

PNR: Parc naturel régional

PPAM: Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

RA: recensement agricole

RPG: Registre parcellaire graphique

SAU: Surface agricole utile

UGB: Unité gros bovin

ZRE: Zone de répartition des eaux

ZSE: Zone de sauvegarde des eaux

Réalisation 2022 : Agence d'urbanisme de la région Grenobloise

Commanditaires :



Remerciements à la chambre d'agriculture de l'Isère et au groupe de recherche SCALABLE (INRAE) pour leur contribution à la réussite du projet

Contact : Christine Oriol

Chargée de mission Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT)
Service Agriculture, Forêt, Biodiversité, Montagne, Pôle Aménagement du
Territoire, Grenoble-Alpes Métropole
christine.oriol@grenoblealpesmetropole.fr



21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr



— V — V — V — V — V —
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER